

POUR VOUS EN INVENTAIRE LES SOUFFLEUSES TORO

TORO

Ayez l'ESPRIT TRANQUILLE pendant l'hiver, PROCUREZ-VOUS la vôtre dès maintenant!


Power Max HD 1030
* Détails chez

TECH
MINI-MÉCANIQUE

196, chemin Haut de la Rivière, Saint-Pacôme
418 852-2922

www.techminimecanique.com

YAMAHA



BELLE GAMME DE MOTONEIGES USAGÉES

Visitez notre site web : techminimecanique.com

* Détails chez

TECH
MINI-MÉCANIQUE

196, ch. Haut de la Rivière, Saint-Pacôme
418 852-2922

SEMAINE DU 26 JANVIER 2026

Le Placoteux

VOLUME 48, ÉDITION 04
24 PAGES

Le prix de la liberté,
p. 4

950 millions \$ pour Alstom,
p. 5



Les cabourons cartographiés

PP. 2-3

CENTURY 21
Nord-Sud
AGENCE IMMOBILIÈRE

COURTIER IMMOBILIER

Pour un SERVICE en OR!
Plus de 20 ans d'expertise.

Vous voulez VENDRE ou ACHETER?
Contactez-moi!

FRANCE ROY 418 603-2121
901, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière

COMMERCIAL | INDUSTRIEL | INSTITUTIONNEL | RÉSIDENTIEL

MARCEL CHAREST ET FILS

CONSTRUCTION

T 418 492-5911 | SF 1 800 561-5911
TÉLÉC 418 492-9705
mcfinc.ca | infos@mcfinc.ca

997, Route 230 Est, Saint-Pascal
ISO 9001: 2008

RBQ: 1623-5558-35

La puissance d'un groupe

OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER

Venez me rencontrer!

Olivier Dionne, conseiller aux ventes
418 714-7707

255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com

Les cabourons cartographiés

La Société des cabourons du Kamouraska a procédé à la cartographie de l'ensemble des cabourons de la région. Un exercice long et méticuleux, réalisé sur une longue période, qui servira de base à l'élaboration d'un document officiel en collaboration avec la MRC de Kamouraska et qui pourrait, à terme, ouvrir la porte à des mesures concrètes de protection.

MARC LAROUCHE

L'initiative n'est pas née d'un simple intérêt scientifique ou esthétique. Elle s'inscrit dans un contexte de mobilisation, alors que plusieurs cabourons ont récemment été visés par des claims miniers. « On s'est rendu compte qu'on ne pouvait pas protéger ce qu'on ne connaissait pas bien. Et surtout, ce qu'on n'était pas capables de nommer et de situer clairement », explique la présidente de la société, Jacinthe Thiboutot.

Très tôt, un constat s'impose au conseil d'administration : les cabourons, bien présents dans le paysage, et considérés comme la signature visuelle du

Kamouraska, sont étonnamment absents des outils de représentation du territoire. « On parlait des cabourons, mais on n'était pas capables de dire exactement combien il y en avait, où ils commençaient, où ils finissaient. Pour certains, ils n'avaient même pas de nom », souligne Mme Thiboutot.

La Société décide alors de les considérer non plus comme des entités isolées, mais comme un ensemble cohérent de formations rocheuses propres au Kamouraska. « Il fallait changer notre regard. Arrêter de voir seulement la montagne du sentier du Cabouron, et comprendre qu'on a un territoire complet



Les cabourons constituent la signature visuelle du Kamouraska. Cette photo et photo de la une : Nicolas Gagnon

SOCIÉTÉ DES CABOURONS DU KAMOURASKA De la contestation à la protection

L'histoire de la Société des cabourons du Kamouraska commence bien avant qu'on parle de cartographie ou de statuts de protection. Elle prend racine en 1991, à la faveur d'une mobilisation citoyenne visant à préserver ce qui est aujourd'hui connu comme le cabouron du Mississippi, où se trouve le sentier des cabourons.

MARC LAROUCHE

À l'époque, il y a 35 ans, un projet d'installation de tour téléphonique est envisagé sur ce sommet. Autour de Roméo Bouchard, des citoyens décident de contester le projet. Une partie du rocher est finalement acquise, et la Société des cabourons du Mississippi est fondée.

« Dès le départ, c'était une mission de protection, mais aussi de sensibilisation et d'ouverture à des activités de plein air respectueuses du milieu », rappelle Jacinthe Thiboutot, aujourd'hui présidente de l'organisme.

Pendant plus de trois décennies, la société veille principalement à la préservation du secteur du sentier du Cabouron et des montagnes avoisinantes, entre le rang du Mississippi, Saint-André et la Pointe-aux-Orignaux. « À ce moment-là, on protégeait surtout ce qu'on connaissait et ce qu'on fréquentait », explique-t-elle.

Changements importants

Une urgence d'agir survient lorsque plane la menace des claims miniers, en 2024. « Ça a été un moment charnière. On a compris que les cabourons, pris individuellement, étaient vulnérables. Il fallait les envisager comme un ensemble », souligne Mme Thiboutot. C'est dans ce contexte que la société change de nom pour devenir la Société des cabourons du Kamouraska, élargissant du même coup sa mission à l'ensemble des formations rocheuses du territoire.

Aujourd'hui, la société s'inscrit dans une démarche de longue haleine, en collaboration avec la MRC, pour faire reconnaître les cabourons comme un élément structurant du paysage régional. « On ne prétend pas avoir toutes les réponses, mais on pose les bonnes questions. Et on le fait collectivement », conclut Jacinthe Thiboutot.

de cabourons », dit-elle.

Un travail méticuleux

Le travail de cartographie est confié à Miguel Forest, graphiste reconnu pour son expertise en cartographie, en collaboration avec le géographe Daniel Montembeault. Ensemble, ils ont réalisé un travail reposant sur des données topographiques, des analyses de relief, et des systèmes de cartographie par couches.

« Ce n'est pas une carte qu'on fait à l'œil. On parle de mesures, de hauteurs, de formes, de continuité dans le paysage. On a dû se poser la question fondamentale : à partir de quand est-on devant un cabouron? », explique Jacinthe Thiboutot.

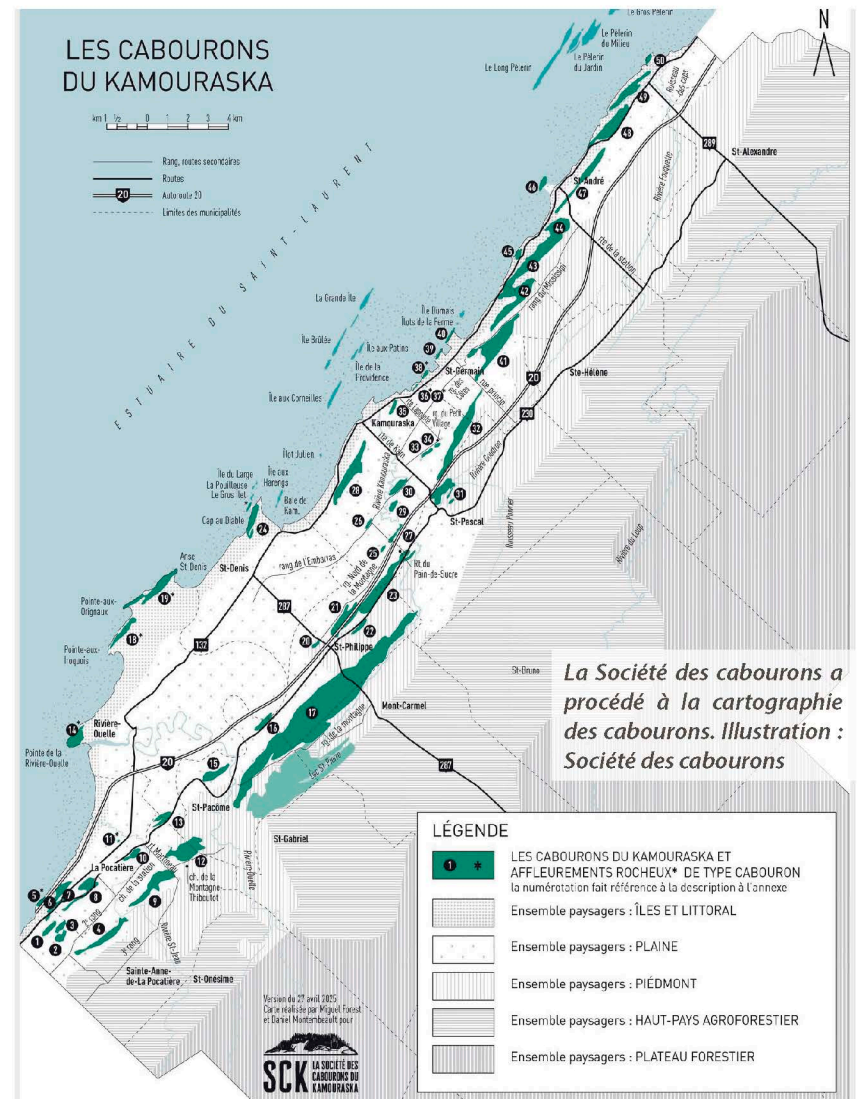
Cette réflexion technique devient rapidement un point central du projet, notamment parce qu'elle doit être partagée avec la MRC. « Pour arriver à une carte commune, il faut s'entendre sur les définitions. Sinon, chacun travaille avec ses propres critères et on n'avance pas », précise-t-elle.

La collaboration avec la MRC de Kamouraska s'est donc installée naturellement. Les deux organisations travaillent en parallèle, échangent leurs données et

leurs analyses, avec l'objectif d'aboutir à une cartographie reconnue par toutes les parties. « Leur première réaction a été exactement la même que la nôtre : il faut une carte. Sans ça, il n'y a pas de base solide », résume Mme Thiboutot.

Au-delà de l'aspect technique, la cartographie revêt une portée beaucoup plus large. « C'est la première étape de toute connaissance. On nomme, on positionne, on classe. C'est comme ça qu'on commence à comprendre un territoire », affirme-t-elle, établissant un parallèle avec les premières tentatives de représentation du territoire par les populations qui s'y sont établies.

La carte produite par la Société des cabourons n'est pas une finalité. Elle est appelée à devenir un outil de référence, tant pour la planification territoriale que pour de futures discussions sur la protection et la mise en valeur des cabourons. « On pose les bases. Après ça, ce sont les collectivités et les instances qui pourront s'en servir pour aller plus loin », conclut Jacinthe Thiboutot avec une citation de Jacques Cousteau : « On protège ce qu'on aime, et on aime ce qu'on connaît ».



La Société des cabourons a procédé à la cartographie des cabourons. Illustration : Société des cabourons

Derrière la carte, le regard du territoire



redaction@leplacoteux.com

MARC LAROUCHE

La cartographie des cabourons du Kamouraska repose sur un travail de graphisme de haute précision, mené par Miguel Forest pour le compte de la Société des cabourons du Kamouraska. Une démarche rigoureuse, nourrie à la fois par des données scientifiques, des outils numériques, et une connaissance fine du territoire qui a permis d'isoler et de rendre visibles ces formations rocheuses longtemps mal définies.

Graphiste de formation, Miguel Forest aborde le projet avec ses outils habituels, mais dans une logique qui dépasse largement l'esthétique. Pour bâtir la carte, il s'appuie d'abord sur une source peu connue du grand public. « Je suis parti d'une carte pédologique. Ce sont des cartes spécialisées qui mettent en valeur les types de sols et la nature des roches, surtout utilisées par les géologues ou les cultivateurs », dit M. Forest.

Ce choix n'est pas anodin. Les cabourons étant majoritairement composés de quartz, le graphiste commence par isoler

les zones correspondant à cette roche. « J'ai extrait ce qui était en quartz, parce qu'on sait que les cabourons sont faits majoritairement de ça », précise-t-il.

À cette première couche s'ajoutent d'autres informations essentielles : ensembles paysagers, reliefs et occupation du territoire. « J'ai superposé les données avec les grandes unités du paysage : littoral, plaines, piémonts, hauts pays agroforestiers. Ça permet de comprendre où les cabourons s'inscrivent dans le territoire », explique Miguel Forest.

L'exercice ne se limite pas au travail

d'écran. Google Earth, cartes topographiques, courbes de niveau, et surtout la connaissance du terrain de l'équipe jouent un rôle clé. « Sur Google Earth, avec les zones boisées, on peut se tromper. On se demande toujours : est-ce que c'est vraiment une colline qui émerge de la plaine, ou juste un boisé ? C'est pour ça que ça prend plusieurs sources d'information », souligne-t-il.

Carte épurée

Le choix graphique est volontairement épuré. « J'ai mis le minimum : les routes, les cours d'eau, les municipalités. Le but, c'était vraiment d'isoler l'alignement des cabourons sur le territoire », explique-t-il. Résultat : une carte lisible, qui fait apparaître clairement la logique spatiale de ces formations rocheuses.

Même s'il signe la carte, le graphiste insiste sur le caractère collectif du projet. « J'ai tracé la carte, oui, mais il y a eu tout un travail de vérification et de contre-vérification avec l'équipe de la Société des cabourons. On voulait être sûr de notre affaire », souligne-t-il.

Le travail demeure évolutif, mais solide. « Ça fait presque un an qu'on n'y a pas retouché. Donc, c'est encore un *work in progress*, mais ce qui est sur la carte est quand même assez solide », conclut Miguel Forest.

Pour lui, cette cartographie change la façon de comprendre le territoire. « On les comprend mieux avec ça. Et j'espère que ça va changer le regard des gens qui s'intéressent aux cabourons », conclut-il.



Miguel Forest. Photo : Courtoisie

La toponymie : un aspect très important

La question de la toponymie, loin d'être anecdotique, a occupé une place centrale dans le travail du géographe. Daniel Montembeault, géographe à la retraite de l'enseignement, a joué un rôle clé à ce sujet dans le projet de cartographie des cabourons du Kamouraska.

MARC LAROUCHE

« Accorder un nom à un lieu, ce n'est jamais fait au hasard. La Commission de toponymie du Québec a des règles très strictes. Nous, on s'est inspirés des cartes topographiques existantes produites par les gouvernements du Québec et du Canada, mais aussi de livres, de photographies anciennes, de documents écrits », dit-il, expliquant avoir travaillé à l'aspect plus technique d'une carte : « les légendes, la structure, la toponymie aussi. J'étais davantage dans l'organisation géographique et les noms. »

Cette recension rigoureuse a permis d'identifier 36 cabourons portant déjà des noms reconnus dans l'usage régional. « Ces noms-là, ils sont existants. Ils sont utilisés dans le langage courant au Kamouraska. Ils sont connus sous ces toponymes-là », précise-t-il. « Il reste cependant 14 cabourons sans nom. Ceux-là, on aimerait bien qu'ils soient éventuellement nommés, mais ça devra se faire en respectant entièrement la méthodologie officielle. »

Rigueur essentielle

Selon Daniel Montembeault, toute démarche d'officialisation passe inévitablement par la Commission de toponymie. « Eux vont remonter beaucoup plus loin que nous. Ils peuvent consulter des cartes vieilles de 200 ou 300 ans. S'ils trouvent un nom ancien pour un cabouron qu'on pensait sans

nom, c'est celui-là qui va être privilégié. »

Cette rigueur n'est pas qu'administrative : elle est au cœur d'une vision plus large. « On veut que tout le monde parle du même objet. La Société des cabourons, la MRC, les citoyens. Si on veut protéger et mettre en valeur les cabourons, il faut être aligné sur ce que c'est, sur où ils sont, et sur comment on les nomme. »

Nommer pour protéger

La carte devient ainsi bien plus qu'un outil visuel. « Quand on la regarde, on voit tout de suite les taches vert foncé : ce sont les cabourons. D'un seul coup d'œil, on comprend qu'il ne s'agit pas d'éléments isolés, mais d'un ensemble. En géographie, on appelle ça un géosystème. Des collines qui émergent d'une grande plaine, comme des petites montagnes surgissant de nulle part. »

C'est précisément cette lecture globale qui nourrit l'argumentaire de protection. « Ça aide à comprendre pourquoi on veut protéger l'ensemble des cabourons, pas juste un ou deux. C'est un système. »

Au-delà de l'analyse scientifique, Daniel Montembeault insiste sur la dimension sensible du geste cartographique. « Nommer quelque chose, ça crée un lien. Comme quand on donne un nom à un animal. Tout de suite, il devient plus proche. On

développe un attachement. C'est ça qu'on souhaite : que les gens connaissent ces noms-là et s'y identifient. »

Le géographe rappelle aussi que les cabourons ne sont pas uniques au monde, même si ceux du Kamouraska présentent un caractère exceptionnel. « Le terme scientifique, c'est monadnock. On en trouve aux États-Unis, en Afrique, ailleurs dans le monde. Le mont Saint-Michel, en France, c'est un peu la même logique : une masse rocheuse isolée dans une grande plaine. »

Ce qui distingue le Kamouraska, c'est la concentration. « Sur environ 40 kilomètres, de Saint-André jusqu'à l'ouest du territoire, on en compte plus d'une cinquantaine. Ils sont très rapprochés, très groupés. Ça, c'est

extrêmement particulier. Ailleurs au Québec, comme avec les Montérégiennes, les formations sont beaucoup plus espacées. »

Pour Daniel Montembeault, cette cartographie marque une étape déterminante. « On s'en va tranquillement vers une démarche de protection. En parler, sensibiliser, c'est fondamental. Les cabourons sont des éléments majeurs du paysage, mais aussi des îlots écologiques très riches. »

Les personnes qui possèdent des informations sur des cabourons, des noms anciens ou des documents pouvant enrichir cette démarche sont invitées à communiquer avec la Société des cabourons du Kamouraska à l'adresse info@societedescabourons.org.

L'origine du mot cabouron

Le mot cabouron est un terme propre au Québec. Dans le Kamouraska, l'appellation cabouron ne repose sur aucune reconnaissance officielle. Selon Daniel Montembeault, les hypothèses recensées proviennent notamment des travaux de Pierre Gillard. « C'est inspiré d'un dictionnaire québécois et acadien. Le "cab" viendrait du vieux français, en lien avec caboche. Le "bouron", lui, ferait référence, en bas latin, à bourra qui évoque un gonflement. »

Cette interprétation mènerait à l'image d'une « caboche gonflée », une métaphore visuelle qui correspond bien à ces collines arrondies surgissant de la plaine du Kamouraska.

Une autre explication est aussi avancée. « Il y a une hypothèse qui parle de cap-à-bouron, un cap avec un bouron. La déformation des mots, avec le temps, aurait donné cabouron », rapporte le géographe.

Peu importe son origine exacte, le mot cabouron s'est solidement enraciné dans le langage régional. Il distingue aujourd'hui le Kamouraska dans la façon de nommer, de comprendre et de s'approprier ces formations géologiques qui marquent fortement le paysage. (ML)



redaction@leplacoteux.com

ÉLIANE VINCENT

Quitter sa terre natale pour refaire sa vie au-delà des océans est une aventure humaine qui comporte son lot de défis. Zahra Akbari a vécu cette aventure en 2016, laissant l'Iran derrière elle pour notre terre de liberté. Mais comment savourer pleinement cette liberté quand ceux qu'on quitte vivent sous l'oppression d'un gouvernement tyrannique ? Alors que l'Iran est aux prises avec une répression sauvage, Zahra a voulu témoigner pour nous aider à mieux comprendre.

D'entrée de jeu, une mise au point s'impose : l'Iran n'est pas arabe. L'Iran, c'est la Perse, une culture vieille de 4000 ans qui, à son âge d'or, s'étendait de l'Europe de l'Est jusqu'à l'Inde. Un peuple au croisement de toutes les routes commerciales, celles de la Chine, de la Russie, de l'Europe et de tout le Moyen-Orient. Un peuple dont les contributions au savoir humain sont immenses, de l'algèbre à l'alphabet, en passant par l'astronomie, l'agriculture, la politique et les arts.

Mais depuis la révolution de 1979, qui a vu le Shah Mohammad Reza Pahlavi, soutenu par les États-Unis avant d'être chassé par eux à la faveur d'un coup d'État, pour être remplacé par l'ayatollah Khomeini, l'Iran est devenu une théocratie extrêmement répressive, en particulier pour les femmes. « Non seulement le hijab est devenu obligatoire malgré les manifestations, explique Mme Akbari, mais toutes les promesses de prospérité ont été brisées, en particulier pour les femmes. Ici, en entrevue pour un emploi, on me demande quelles sont mes compétences. Là-bas, on me demandait combien de fois par jour je priaï, si je me maquillais... »

Tout quitter

C'est cette oppression qui a poussé Zahra Akbari à tout quitter pour refaire sa vie au Québec, à l'âge de 30 ans. Elle débarque à Sherbrooke en 2016, sans parler un mot de français, mais avec la détermination farouche d'améliorer son sort.

Il lui faudra cinq ans pour reprendre ses marques, terminer une maîtrise en travail social, se refaire un réseau d'amis, et reprendre sa vie professionnelle. « Je suis travailleuse sociale. Je l'étais déjà en Iran,

et heureusement, mes qualifications ont été reconnues ici », se rappelle la jeune femme. Le drame de la Covid, en 2020, la force à déménager, et elle choisit le Kamouraska pour refaire une fois de plus sa vie. « C'était vraiment difficile. J'avais construit un réseau à Sherbrooke, et je pensais bien y rester toute ma vie. »

Au même moment, en Iran, c'est l'assassinat du général Soleimani lors d'une attaque aérienne de l'aéroport de Bagdad par les États-Unis. Les tensions entre l'Occident et l'Iran sont exacerbées, et les effets se font sentir jusque dans la vie de Zahra. « J'ai envoyé ma demande d'immigration en 2020, mais vu mon pays d'origine et le chaos créé par la pandémie, il a fallu longtemps avant que mon dossier soit traité. »

Elle rappelle comment Annie Francœur, directrice régionale pour le bureau du député Bernard Généreux, désireuse de faciliter son parcours, s'étonnait du long délai, lui demandant ce qu'elle avait bien pu faire pour que son dossier soit retenu si longtemps par la sécurité. « Annie a été d'une grande aide pour moi. Elle comprenait que je suis travailleuse sociale, je suis un individu, je ne suis pas l'Iran, je ne suis pas terroriste ! »

La révolution ne sera pas tranquille

En 2022, Mahsa Amini est frappée à mort par le gouvernement iranien pour avoir soi-disant porté son voile de travers. La rue s'enflamme, et les protestations sont sévèrement réprimées. « Ça va beaucoup plus loin que le simple contrôle d'un vêtement. Il s'agit de contrôler la vie des gens. De contrôler ce que vous portez, ce que vous buvez, ce que vous mangez, ce que vous pensez. »

Le prix de la liberté

Cela dit, elle ne se sent pas menacée par les femmes d'ici qui choisissent de porter le hijab. « Tant que c'est un choix libre, ça ne me regarde pas. Mais je ne tolère pas qu'on me dise quoi faire de ma vie. La religion ne doit pas être politique. »

Zahra ne peut s'empêcher d'être étonnée du fait que dans son pays d'adoption, la religion a été sortie de l'espace public en quelques années, sans effusion de sang. Bien qu'elle admire le résultat, elle reste étonnée. « Il n'y aura pas de révolution tranquille en Iran, fait-elle remarquer. Les mollahs ne se laisseront pas sortir du pouvoir comme les curés l'ont fait au Québec, ça n'arrivera pas. » Et comme les citoyens n'ont pas accès aux armes, ils sont sans pouvoir devant l'État théocratique.

La réalité tend à lui donner raison. Si les manifestations qui ont cours depuis décembre dernier ont été déclenchées par la hausse vertigineuse du prix des denrées alimentaires et la forte dépréciation du rial, elles évoluent rapidement, et l'enjeu est désormais la chute du régime au pouvoir. La riposte des mollahs est impitoyable. On tire à balles réelles sur les manifestants, et on ne fait pas de prisonniers. « Sur certaines vidéos, j'ai vu des gens tomber dans la rue, blessés, et être achevés d'une balle dans la tête plutôt que d'être secourus », insiste Zahra.

Selon les sources, entre 12 000 et 20 000 Iraniens auraient été abattus par les autorités depuis le début des manifestations. C'est l'équivalent de toute la population du Kamouraska. Huit mille personnes sont aveugles, tirées à bout portant au visage. Les corps s'entassent sur le plancher des morgues, attendant d'être identifiés par leurs familles. On exige de ces dernières de payer les balles qui ont tué leurs proches pour pouvoir les récupérer.

Comment garder l'espoir ?

Et il est très difficile d'avoir une information juste. Durant douze jours, toutes les communications ont été coupées entre l'Iran et le reste du monde. Télécommunications, Internet, satellites, tout a été bloqué par les autorités. Encore aujourd'hui, seuls les téléphones cellulaires fonctionnent, et seulement pour les appels sortants. Personne ne peut



Zahra Akbari a voulu témoigner du triste sort de son pays d'origine. Photo: Éliane Vincent

téléphoner en Iran. « Pouvez-vous imaginer même une seule journée sans votre téléphone ? Durant cinq jours, je n'ai eu aucune nouvelle de ma famille, alors que les rares nouvelles qui nous parvenaient parlaient de milliers de personnes assassinées. »

Cela mène Zahra à penser qu'il faudra une intervention extérieure pour changer les choses. Mais comment espérer cette solution, alors que le pays est au cœur de tensions historiques avec Israël, et donc avec les pays qui le soutiennent ? La propagande gouvernementale, relayée par les médias d'État tente de nourrir la haine du peuple envers les États-Unis. Sans parler des relations économiques du pays avec ses voisins russes et chinois, qui rendent un éventuel soutien occidental quasi impossible.

Il reste le peuple, qui en a assez de l'oppression et de la pauvreté, et qui malgré la propagande garde espoir qu'une intervention états-unienne reste possible en Iran. Les technologies ouvrent des horizons d'information plus vastes que jamais, et l'espoir subsiste de changer le régime. Ce qui selon Zahra, ouvrirait la porte à un changement majeur de toute la géopolitique au Moyen-Orient.

« Moi, j'ai payé le prix de la liberté en venant au Québec, mais je ne suis pas prête à la payer au prix de ma vie. Les Iraniens, là-bas, ils sont prêts à donner leur vie s'ils ne peuvent pas avoir la liberté. »

<p>Le Placoteux L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD</p> <p>409, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0 418 492-2706 Télé. : 418 492-9706 www.leplacoteux.com</p>	<p>Financé par le gouvernement du Canada</p> <p>Canada</p>	<p>RS RESEAU SELECT</p>	<p>Impression QUÉBECOR Média</p>	<p>Distribution privée</p>	<p>Édition Kamouraska-L'Islet 19 601 copies</p> <p>Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0708-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.</p> <p>Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.</p> <p>ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 125\$/année, 75\$/6 mois, TPS et TVQ incluses.</p> <p> Fait de plus de 50% de papier recyclé. Merci de recycler ce journal.</p>
	<p>DIRECTION GÉNÉRALE Louis Turbide (poste 105) Rédacteur en chef direction@leplacoteux.com</p> <p>ADMINISTRATION Marlyse Sambou (poste 102) administration@leplacoteux.com</p> <p>RÉCEPTION / PETITES ANNONCES Marlyse Sambou (poste 101) petitesannonces@leplacoteux.com</p>	<p>RÉDACTION journaliste@leplacoteux.com Marc Larouche (poste 103) Journaliste et chroniqueur José D. Soucy (poste 104) Journaliste, chroniqueur et webmestre</p> <p>RÉVISION Éliane Vincent</p>	<p>VENTES Hélaine Pettigrew (poste 108) helaine@leplacoteux.com Édith Lévesque (poste 109) edith@leplacoteux.com</p> <p>PRODUCTION Marjorie Ouellet (poste 111) Coordonnatrice production@leplacoteux.com</p>	<p>Manon Brousseau (poste 106) montage@leplacoteux.com</p> <p>CONSEIL D'ADMINISTRATION Philippe Paradis, président Marjorie Ouellet, secrétaire Félix Bernier, administrateur</p>	
<p>TOMBÉE : MERCREDI 17 H • Sans frais : Tél. : 1 855 492-2706 • Téléc. : 1 855 492-9706</p>					

Contrat de 950 millions \$ à Alstom

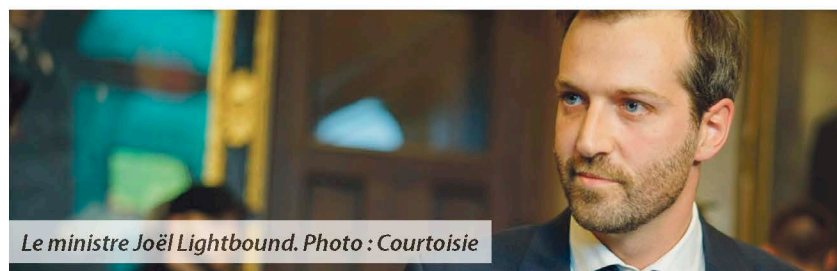
Le premier investissement réalisé dans le cadre de la politique *Achetez canadien* du gouvernement fédéral aura des retombées directes sur notre région. Joël Lightbound, ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement, député de Louis-Hébert et lieutenant du Québec, était à La Pocatière jeudi dernier en compagnie des représentants d'Alstom Canada pour annoncer l'achat de 55 nouvelles rames de métro destinées à la ligne 2 du métro de Toronto, un investissement de 950 millions \$.

MARC LAROUCHE

Achetez canadien est une stratégie visant à garantir que les fonds publics servent à soutenir les emplois, les entreprises et les collectivités du Canada partout au pays. De fait, l'argent générera des retombées économiques importantes pour le Québec, puisqu'il permettra de soutenir 150 emplois dans les installations

d'Alstom à Saint-Bruno-de-Montarville, ainsi que plus d'une centaine à l'usine de La Pocatière.

À l'échelle nationale, cela contribuera au soutien de plus de 900 emplois directs, et de 1700 emplois indirects au total. « L'investissement démontre clairement que lorsque nous choisissons



Le ministre Joël Lightbound. Photo : Courtoisie

d'acheter canadien, nous protégeons les emplois de qualité, ici même au Québec. En soutenant plus de 600 emplois à Saint-Bruno-de-Montarville, La Pocatière, Kingston et Thunder Bay, nous renforçons notre expertise manufacturière, dynamisons les économies de nos régions, et affirmons notre volonté de bâtir un réseau de transport moderne, durable et véritablement au service de nos communautés », affirme le ministre Lightbound.

« Nous remercions la Toronto Transit Commission ainsi que nos partenaires gouvernementaux de la confiance qu'ils accordent à Alstom pour la fourniture des nouvelles rames de métro. Ces rames de prochaine génération, à la fine pointe de la technologie, contribueront à rehausser la performance du service et le confort des passagers », commente pour sa part

Michael Keroullé, président et chef de la direction, Alstom Amériques, précisant que les nouveaux véhicules seront conçus par les ingénieurs d'Alstom à Saint-Bruno-de-Montarville, et assemblés à Thunder Bay avec le soutien de l'usine de La Pocatière, ainsi qu'un réseau élargi de fournisseurs locaux.

« Avec la création de près de 1000 emplois au pays, dont 280 au Québec, ces nouvelles rames de métro établissent une nouvelle norme en matière de fabrication au Canada, par des Canadiens, pour les Canadiens », explique-t-il. À noter que le gouvernement de l'Ontario égalera l'investissement d'Ottawa.



L'usine Alstom de La Pocatière bénéficiera de cet investissement. Photo: Marc Larouche

Mathieu Rivest se réjouit des succès d'ALSTOM

Le député de Côte-du-Sud Mathieu Rivest participait à l'annonce concernant le contrat de renouvellement de 420 voitures du métro de Toronto, qui aura des impacts sur les emplois à La Pocatière. L'annonce a été faite par Joël Lightbound, ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement, lieutenant du Québec et député de Louis-Hébert, par des représentants d'Alstom et des partenaires locaux.

« Cette initiative vient renforcer l'élan du développement de l'entreprise au cœur de notre région, se réjouit le député, et s'inscrit dans une volonté commune d'investir dans des projets structurants pour la Côte-du-Sud. » Mathieu Rivest rappelle que cette annonce du gouvernement fédéral fait écho au prêt de 56 M\$ accordé en 2021 à Alstom par le gouvernement du Québec afin d'assurer avec plus de prévisibilité le maintien d'emplois à l'usine de La Pocatière. « Aujourd'hui, c'est avec fierté que je me joins à l'entreprise afin de dire "mission accomplie" ».

Rappelons que le prêt accordé en 2021 était lié à une injection de fonds afin d'investir dans la modernisation de l'usine; au maintien d'un minimum de 400 emplois pour au moins cinq ans, avec un plan d'un minimum de 350 emplois jusqu'à la fin de 2029; et à la perspective de positionner la main-d'œuvre régionale qualifiée au centre de l'industrie ferroviaire durable.

Selon Mathieu Rivest, cette annonce vient consolider le développement de l'entreprise, en plus de réaffirmer sa

position comme chef de file au Québec. « Force est de constater que ce partenariat a porté ses fruits, que les résultats sont positifs, que l'entreprise obtient des contrats d'importance, et que l'objectif de maintien d'emplois aura été surpassé. », souligne-t-il



Mathieu Rivest assistait à l'annonce du ministre Lightbound à La Pocatière. Photo : Courtoisie

« La Pocatière et toute la Côte-du-Sud peuvent être fières aujourd'hui. Cette nouvelle annonce confirme que notre région est reconnue, soutenue, et tournée vers l'avenir. Derrière ce nouveau contrat, il y a des familles, des emplois, et une communauté qui croit en son potentiel — et c'est exactement ce que nous défendons chaque jour. », a conclu M. Rivest. (ÉV)

Mes nouveaux petits trésors 2025-2026

LE 24 DÉCEMBRE 2025
Emma, enfant de Maude Fournier et Louis Cloutier de Montmagny.

LE 1^{er} JANVIER 2026
Théo, enfant de Claudia Pelletier et Maxime Mercier de Sainte-Perpétue.

La Loterie des Chevaliers de Colomb
Conseil 5425 Ste-Anne

Édition : 2026

La Chasse à l'As de Trèfle

Gagnant de la semaine #2 :
M. Jacques Paradis de La Pocatière.
Il a pigé le deux de cœur et mérite le lot hebdomadaire de 49\$.
Le prochain lot progressif est estimé à 1 250\$ pour le tirage suivant.

Félicitations!

LE 6 JANVIER 2026
Charlie, enfant de Mélissa Nadeau et Jean-Frédéric Deschênes de Saint-Pamphile.

LE 14 JANVIER 2026
Timmy et Jimmy, enfants de Josée Couillard et Sylvain Bolduc de Saint-Marcel-de-L'Islet.

LE 16 JANVIER 2026
Desneiges, enfant de Virginie Fortin et Mathieu Giasson de Montmagny.

CHAUDIÈRE-APPALACHES Le Défi Château de neige est de retour

Cet hiver, sortez vos pelles! Le Défi Château de neige revient en Chaudière-Appalaches pour faire bouger la population. Jusqu'au 9 mars, profiter de l'hiver dans la région pourrait vous permettre de remporter de nombreux prix.

L'Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches (URLS-CA) présente ce défi qui célèbre ses 15 ans d'existence. Le but est simple : inciter les gens à bouger dehors en construisant un château de neige. « Cette activité gratuite permet de jouer dehors tout en réalisant une activité physique en plein air. L'an dernier, plus de 1500 personnes ont contribué à la construction d'une centaine de châteaux de neige », précise l'agent de communication à l'URLS-CA, Jacob Cassidy.

Pour participer, il suffit de construire un château de neige à l'endroit de votre

choix, de l'immortaliser en photo, et de partager celle-ci au www.defichateaudeneige.ca. Peu importe la taille ou la forme, chaque construction compte. L'important, c'est de profiter du grand air. Les personnes inscrites courent la chance de remporter l'un des prix offerts par les sites de plein air de la région.

Un nouveau concours pour les écoles

Le concours scolaire, signé MF Aventure, s'ajoute à la programmation de l'édition 2026. Deux écoles de la région remporteront une animation d'une journée à leur école. L'activité Fort 3D propose un assemblage de blocs qui

permet aux élèves de réaliser différents projets créatifs. Pour participer, le personnel des établissements scolaires doit réaliser une construction avec les élèves, et en déposer la photo sur le site en précisant

« Écoles » à la question « Type de château ».

Le site internet du défi propose aux intervenants des outils pour adapter l'activité aux différents groupes d'âge, et pour l'inclure aux contenus pédagogiques.



Château coloré collaboratif de l'école du Trait-d'Union à Saint-Prospère. Photo : Courtoisie

LA CHRONIQUE DE *Roméo Bouchard* romeobouchard@hotmail.ca

Sans enfants, le monde n'a pas d'avenir

Les statistiques ne mentent pas. Le taux de fécondité des femmes au Québec est passé de 2,1 enfants par femme (seuil de remplacement de la population) en 1970 à 1,33 en 2024. Le déficit de remplacement est inquiétant. Les femmes ont leur premier enfant autour de 30 ans. La majorité de ces enfants naissent d'unions libres : le Québec est champion de l'union libre. Notre région est une de celles où ce taux est le plus bas, et où les unions libres sont les plus nombreuses.

Quand les enfants disparaissent...

On est loin des grosses familles, où chaque enfant était considéré comme un don de Dieu! Beaucoup de jeunes hésitent aujourd'hui à faire des enfants. Il faut plusieurs années pour terminer ses études, trouver un métier et un logement adéquat. Élever un enfant coûte de plus en plus cher, et exige un investissement personnel de plus en plus long. La vie est difficile, malgré les programmes de soutien aux familles et aux étudiants. Les couples et les familles sont de moins en moins stables, et le travail des femmes a perturbé la vie familiale traditionnelle. L'avenir de la planète et de nos sociétés s'annonce de plus en plus difficile. Autant de raisons qui en font hésiter plusieurs à fonder une famille.

nos organisations communautaires, nos villages même dépérissent et disparaissent. Et l'état de notre environnement ne cesse de s'aggraver.

On parle souvent avec nostalgie des années de la Révolution tranquille [1960-1980], mais on oublie que cette renaissance du Québec a été largement portée par la nouvelle génération des jeunes du

baby-boom d'après la guerre : en 1968, lors de la révolte étudiante, ils étaient des milliers qui frappaient aux portes des nouveaux cégeps, et réclamaient une place à l'université. Ce sont les jeunes qui font avancer les choses. Aujourd'hui, ce sont eux qui sont derrière l'intelligence artificielle, et ce sont eux qui pourront répondre aux crises climatiques et écologiques qui risquent de rendre notre planète inhabitable.

Les enfants sont l'espoir

La Nature ne ment pas. Sans enfants, les sociétés humaines ne peuvent survivre. Ce n'est pas pour rien que personne ne peut résister à l'émerveillement que provoque un bébé naissant : il porte en lui l'avenir, le mystère de la Vie sur terre, l'Espoir. Pour que le monde ait encore une chance de survivre à la catastrophe du capitalisme et de ses ravages, il faut des enfants pour relever le défi : ils sont les seuls capables de réaliser ce miracle. Et leur confiance dans la vie est la meilleure garantie de leur réussite.

À nous de leur donner vie, d'en prendre soin, de les préparer et de les soutenir de notre mieux.



Photo: Wesley Wingap, Ousplash

Les trois RÉSIDENCES DUPUIS Kamouraska – L'Islet solidement implantées dans votre milieu de vie vous offrent de vivre agréablement en RPA.

Il vous sera offert personnellement :

- Une nourriture excellente
- Des soins d'assistance à la personne de qualité
- Une propreté et une sécurité de premier ordre
- Une vie en collectivité très agréable, fini la solitude!

Nous vous offrons la possibilité de venir nous visiter et de réserver une place de votre choix parmi une de nos résidences. Vous pouvez aussi faire une visite virtuelle en consultant sur le WEB (Facebook) « Résidence Dupuis ». Il ne nous reste que quelques unités de disponibles, faite que ce soit la vôtre.

**144, rue Labbé
L'ISLET
Téléphone : 418 247-7971**

**514, boulevard Nilus-Leclerc
SAINT-EUGÈNE
Téléphone : 418 607-0521**

**526, boulevard Hébert
SAINT-PASCAL DE KAMOURASKA
Téléphone : 418 492-9456**

N.B. Nous acceptons les autonomes et les semi-autonomes, notre spécialité.

La Direction





presse@leplacoteux.com

JOSÉ D. SOUCY

« LAISSEZ LES CHASSEURS TRANQUILLES ! » Bernard Généreux fustige le programme de rachat d'armes

Le député conservateur Bernard Généreux monte au front contre le programme fédéral de rachat d'armes à feu de style arme d'assaut, officiellement déployé à l'échelle du pays. Pour l'élu local, la chasse et les propriétaires d'armes respectueux des lois ne sont pas le problème. Ce sont plutôt les « vrais criminels » qui devraient être ciblés.

Dans une récente déclaration, M. Généreux campe le débat sur le terrain des traditions et de la responsabilité individuelle. « La chasse n'est pas le problème. Pour moi, c'est une passion, un sport, et surtout une tradition familiale transmise de génération en génération, ici comme partout au Québec et au Canada. Les chasseurs sont des citoyens responsables, formés et encadrés. Ils respectent des règles strictes, et contribuent à la gestion durable de la faune. J'en resterai un fervent défenseur », a-t-il expliqué sur sa page Facebook.

Mais c'est surtout la logique et le prix de la mesure qui font bondir le député. « Pendant que les libéraux pointent du doigt les chasseurs et les propriétaires d'armes respectueux des lois, ils lancent un programme de rachat extrêmement coûteux (750 M\$), qui ne s'attaque pas aux

vraies sources de la criminalité », ajoute-t-il.

Mauvaise cible

Pour Bernard Généreux, le programme rate manifestement sa cible. En s'en prenant à des armes détenues légalement, déjà encadrées par un régime de permis, Ottawa pointe du doigt des citoyens respectueux des lois, pendant que la criminalité armée continuerait d'être alimentée par d'autres sources.

« Les véritables criminels, eux, continuent d'agir. On dépense l'argent des contribuables au lieu de protéger les victimes et d'assurer réellement la sécurité publique. La priorité devrait être claire : laissons les chasseurs en paix ; concentrons-nous sur les vrais criminels, et respectons les traditions de ceux qui font les choses correctement », explique-t-il.

Un programme de plusieurs centaines de millions

Sur le plan budgétaire, Ottawa a prévu plus de 740 millions de dollars pour le coût global du programme depuis 2020, selon des informations rapportées par La Presse canadienne. Des responsables fédéraux ont aussi indiqué qu'environ 250 millions sont réservés à l'indemnisation des particuliers – une enveloppe censée couvrir autour de 136 000 armes. « Fait troublant : seulement 248 millions serviront au rachat des armes. Le reste ira à... roulement de tambour... l'administration du programme [et à la] bureaucratie », a quant à lui déclaré le député fédéral de Montmorency-Charlevoix, Gabriel Hardy.

À propos du programme

Dans le cadre de son engagement de longue date à lutter contre la violence armée dans les communautés canadiennes, le gouvernement du Canada a interdit plus de 2500 marques et modèles d'armes à feu de style arme d'assaut depuis mai 2020.

Le Programme d'indemnisation pour les armes à feu de style arme d'assaut (PIAFSAA) a été élaboré afin de donner aux entreprises et aux particuliers admissibles, qui possèdent ces armes à feu et

dispositifs interdits, la possibilité de se conformer à la loi. Les entreprises et les particuliers qui choisissent de participer au programme pourraient recevoir une indemnisation sous réserve de la disponibilité des fonds du programme.

La participation au programme est volontaire, mais il est obligatoire de se conformer à la loi. Les entreprises et les particuliers propriétaires d'armes à feu doivent se départir en toute sécurité de leurs armes à feu de style arme d'assaut, ou les neutraliser définitivement avant la fin de la période d'amnistie, soit le 30 octobre 2026, faute de quoi ils s'exposent à des poursuites pénales pour possession illégale d'une arme à feu prohibée.



Bernard Généreux. Photo : Archives Le Placoteux

AJUSTEMENT DES LOYERS 2026

Le TAL dévoile ses nouveaux paramètres de calcul

Le Tribunal administratif du logement (TAL) a rendu publics, le 19 janvier dernier, les pourcentages applicables pour la fixation des loyers en 2026, conformément au Règlement sur les critères de fixation de loyer. Ces paramètres servent de base au traitement des demandes de fixation introduites devant le Tribunal.

JOSÉ D. SOUCY

Particularité notable cette année : la méthode de calcul a été officiellement revue. Un changement qui marque une évolution importante dans la façon dont les hausses de loyers seront désormais évaluées.

Deux régimes selon la date de l'avis de modification

La nouvelle méthode s'applique aux demandes dont l'avis de modification de bail a été donné à compter du 1^{er} janvier 2026. Les avis transmis avant cette date demeurent toutefois soumis à l'ancienne méthode de calcul. Autrement dit, ce n'est pas la date de renouvellement du bail qui détermine la méthode applicable, mais bien la date de transmission de l'avis de modification.

Les pourcentages applicables en 2026

Pour les demandes déposées en vertu de la nouvelle méthode de calcul, les pourcentages applicables varient selon la période de début du bail renouvelé. Ainsi, pour un bail débutant entre le 2 avril 2026

et le 1^{er} avril 2027, le pourcentage de base retenu pour le loyer est fixé à 3,1 %, tandis que la portion du loyer liée aux services rattachés à la personne du locataire est évaluée à 6,7 %.

Pour les baux dont le renouvellement s'échelonne entre le 2 avril 2025 et le 1^{er} avril 2026, le pourcentage de base applicable s'établit plutôt à 4,5 %, alors que celui concernant les services rattachés à la personne du locataire est de 6 %. Ces

paramètres servent de référence lors de l'analyse des demandes de fixation de loyer soumises au Tribunal.

Liberté d'entente

Le TAL rappelle que locataires et locataires demeurent libres de s'entendre sur une augmentation qu'ils jugent mutuellement satisfaisante. En cas de désaccord, le locateur dispose d'un délai d'un mois suivant la réponse du locataire pour saisir le Tribunal, et déposer une demande de modification du bail visant la fixation du loyer. À défaut de démarche dans ce délai, le bail est reconduit aux mêmes conditions.

Certaines situations demeurent encadrées par des règles particulières,

notamment : les immeubles construits ou ayant changé d'affectation depuis moins de cinq ans ; les logements à loyer modique ; et les logements loués par une coopérative à l'un de ses membres.

Des outils de calcul en ligne

Afin de favoriser les ententes à l'amiable, et de réduire le recours au contentieux, le Tribunal rend disponibles des outils de calcul permettant d'estimer l'augmentation de loyer selon les critères officiels utilisés lors des demandes de fixation. Les règles détaillées, les modèles d'avis d'augmentation, les formulaires de réponse, ainsi que l'ensemble des critères réglementaires sont disponibles sur le site officiel du Tribunal.

Nos professionnels

PRO STORE
RNR

- TOILES : SOLAIRES, ALTERNÉES, OPAQUES, MOTORISÉES
- VERTICAUX
- RÉPARATION

Service à domicile

Claude Fortin, prop. 418 241-8800

« La joie de vous servir »

Jean-Marie Rossignol
Conseiller en sécurité financière
418 492-3255

Assurance-vie
Protection en cas d'invalidité
Régimes collectifs
Rentés, REER

IMPÔTS

Pour un travail de qualité

Claude Rousseau
Impôts des particuliers
581 676-1040

CONSULTATIONS BUDGÉTAIRES DU QUÉBEC

Les élus déposent leurs attentes au ministre des Finances

À l'approche du dépôt du budget du Québec pour 2026-2027, la Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent (TREMBSL) formule ses priorités de financement pour soutenir le développement et la vitalité des communautés bas-laurentiennes. L'organisme, créé en mai 2019, regroupe les huit préfets des MRC bas-laurentiennes et les dix maires des cités régionales ou des municipalités de centralité.

Transport collectif en milieu rural

La TREMBSL demande des ajustements urgents au Programme d'aide au développement du transport collectif, car selon l'organisation, les nouvelles modalités entraînent cette année une perte de financement de plus de 10 % pour la région. Celles-ci pourraient certes offrir des perspectives intéressantes à long terme, mais d'ici là, la TREMBSL considère que l'absence de mesures transitoires et la non-indexation du programme depuis 2019, combinées à l'imposition de plafonds de financement extrêmement bas, qui ne seront pas relevés avant 2028, forcent plusieurs territoires à envisager des réductions de services.

« Il est difficile de comprendre qu'après tous nos appels, le gouvernement maintienne une approche de financement minimaliste qui fragilise la pérennité de plusieurs de nos services. Faut-il rappeler que le transport collectif est essentiel pour certains groupes de la

population, notamment les personnes âgées qui représentent le tiers des usagers au Bas-Saint-Laurent? », affirme Bruno Paradis, préfet de La Mitis et président de la TREMBSL.

Infrastructures municipales

La TREMBSL demande de bonifier le Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU), et le Transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ). « Les modalités de financement de TECQ doivent également être ajustées afin d'offrir une meilleure équité aux villes de centralité à plus faible population. Les élus municipaux pressent le gouvernement de s'entendre avec le fédéral pour débloquer les sommes annoncées au dernier budget, et de les transférer aux municipalités via le TECQ », lit-on dans le communiqué.

« Dans plusieurs de nos municipalités, l'état des infrastructures des services d'eau ne permet pas d'accueillir de nouveaux logements, et présente des

vulnérabilités importantes face aux aléas climatiques. Il est crucial que le gouvernement reconnaisse qu'une part importante des coûts ne varie pas selon la taille d'une municipalité. Les coûts d'excavation et d'installation de conduites sont calculés au mètre linéaire. Les municipalités de population plus faible sont désavantagées dans le calcul du TECQ, car celui-ci se base sur la taille de la population plutôt que sur les coûts réels », commente Vincent Bérubé, maire de la Ville de La Pocatière et vice-président de la TREMBSL.

Soutien à domicile des personnes âgées

La TREMBSL appelle à renforcer la place et les moyens dédiés aux soins et aux services à domicile dans les réseaux de la santé, de l'économie sociale et de l'action communautaire. Elle demande également d'élargir le soutien financier de l'État dédié aux services à domicile, comme pour l'aide domestique et aux menus travaux, le répit pour les proches aidants offert par des bénévoles, les soins médicaux, ou l'hospitalisation à domicile.

« Au Bas-Saint-Laurent, les personnes âgées représentent le tiers de notre population. Elles contribuent de manière importante à la vitalité de nos territoires et aux identités locales. Ces personnes méritent d'être considérées avec dignité! Le maintien de leur autonomie et de leur santé globale doit faire partie des priorités gouvernementales. Cela exige une amélioration importante du

soutien à domicile selon une vision large, intersectorielle, tournée vers une approche du "bien vieillir chez soi", dit Sylvie Blanchette, mairesse d'Amqui et membre de l'exécutif de la TREMBSL.

Filière forestière et immigration

La TREMBSL insiste sur l'urgence d'aider concrètement la filière forestière québécoise pour sa modernisation et sa diversification. Selon le communiqué de l'organisme, le budget doit prévoir des mesures pour permettre à l'industrie de se maintenir en activité et limiter les fermetures d'usine durant la période de crise, mais il doit aussi réserver des sommes importantes pour doter le nouveau régime forestier québécois de moyens conséquents pour une gestion moderne, agile et efficace de la forêt, au bénéfice de tous ses usagers et pour une valorisation accrue des personnes qui y travaillent.

La TREMBSL se joint enfin aux entreprises de la région pour demander l'imposition d'un moratoire pour maintenir les conditions actuelles du Programme des travailleurs étrangers temporaires pour les employeurs et les personnes déjà employées dans la région. Elle demande aussi un droit acquis pour celles disposant d'un permis de travail ou d'études, et qui répondent aux critères d'admissibilité du Programme d'expérience québécoise. Le financement des services d'accompagnement des personnes immigrantes en région nécessite aussi un rehaussement. (ML)

LES ARTS DE LA SCÈNE en collaboration avec **Le Placoteux** L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

vous présentent

Partenaire saison **COOP MONTMAGNY** MONTMAGNY CAP-SAINT-IGNACE



MARIANA MAZZA

FOIE GRAS

Pour son troisième spectacle, *Foie Gras*, Mariana Mazza décide de s'exprimer avec sa tête et son cœur... pour faire changement. Dans ce one-woman-show bien personnel, la jeune fille qui a grandi à Montréal-Nord, maintenant rendue une femme bourgeoisée qui vit à Saint-Lambert avec ses caniches et ses toiles invendues, se montre aussi brillante qu'hilarante. Étant habituée à dire des choses uniquement pour provoquer un rire, elle souhaite aller plus loin cette fois et faire un coming out au public : elle est émotive et vulnérable. Mariana a changé. Mais à quel point?

Samedi 14 février 2026 – 20 h salle Edwin-Bélanger

ADLS.CA | 418 241-5799



Les membres de l'exécutif de la Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent. Photo : TREMBSL

LE BON MOT

de la semaine

Par Gilles Lévesque

Les mots suivants sont masculins

Air, avion, autobus, ascenseur, asphalte, avant-midi, hiver – été – automne, escalier, escabeau, érable, éclair, hôpital, horaire, incendie, orage, oreiller, orteil, trampoline.

ÉLECTIONS GÉNÉRALES 2026

Un duel se dessine en Côte-du-Sud entre le PQ et le PCQ

Les résultats du récent sondage Pallas Data, L'Actualité ont des répercussions perceptibles en Côte-du-Sud. Non seulement la Coalition avenir Québec perd trois points sur le site de projections électorales Québec 125, mais un possible duel semble se dessiner entre le Parti québécois et le Parti conservateur d'Éric Duhaime pour la première place.

JOSÉ D. SOUCY

Les 11 % d'appuis recensés pour la CAQ au niveau national a fait perdre trois points d'appui localement à Mathieu Rivest qui passe de 19 % à 16 %, soit deux points seulement de plus que le Parti libéral qui obtient 14 %, alors qu'en décembre il était à 12 %.

Le Parti québécois passe de 37 % à 32 %, soit une perte d'appui de cinq points. À l'opposé, le Parti conservateur connaît une augmentation substantielle, passant de 25 % à 28 %, soit désormais quatre points seulement de différence avec la formation souverainiste. Quant à Québec solidaire, il ferme toujours la marche, en augmentant toutefois de 2 %, passant de 5 à 7 %.

Selon le plus récent sondage de Pallas Data, au national, le Parti québécois domine actuellement les intentions de vote au Québec avec 34 % des appuis, devant le Parti libéral du Québec qui en récolte 24 %. Le Parti conservateur du Québec suit avec 16 %, tandis que la Coalition avenir Québec et Québec solidaire ferment la marche à égalité, chacun obtenant 11 % des intentions de vote parmi les électeurs sondés.

Pour l'instant, les probabilités de victoire du Parti québécois en Côte-du-Sud sont à 78 % et celles du PCQ à 22 %, alors que celles de la CAQ sont à un maigre 1 %.

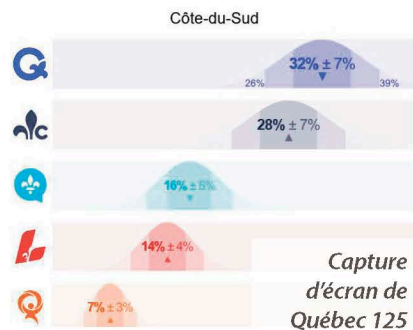
Les impondérables

Bien que de nombreux observateurs de la scène politique provinciale estiment que l'aspirant chef du Parti libéral du Québec, Charles Milliard, est en bonne

posture pour accéder à la tête de la formation, celui-ci n'a pas encore été officiellement élu. Son éventuelle arrivée à la direction du parti s'inscrit dans un contexte politique particulièrement mouvant, marqué notamment par l'annonce récente du départ de François Legault de la Coalition avenir Québec, par la course à la succession qui s'amorce, par l'instabilité des institutions internationales, ainsi que par les positions souvent imprévisibles du président états-unien Donald Trump.

À cela s'ajoutent l'inflation persistante et la hausse du coût de la vie, ainsi que la crise de la dette, autant de facteurs susceptibles d'influencer de manière déterminante la prochaine campagne électorale qui doit s'enclencher à la fin du mois d'août, et dont les effets se feront sentir jusqu'en Côte-du-Sud.

Il est à noter qu'il n'y a que le député sortant, le caquiste Mathieu Rivest, qui a confirmé qu'il sera de la course localement dans le cadre des prochaines élections générales.



MQAA

La directrice générale quitte ses fonctions

Après trois ans à la tête de l'établissement, la directrice générale du Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation (MQAA), Maryse Hénault-Tessier, quitte ses fonctions. Le conseil d'administration en a fait l'annonce par voie de communiqué.

« Mme Hénault-Tessier a su prendre le relais il y a trois ans en apportant une stabilité et un nouvel élan à cette institution muséale de La Pocatière, berceau de l'enseignement agricole au Québec, lit-on. Elle a consacré une grande part de son mandat à la mise en place d'une équipe chevronnée, ce qui a permis le déploiement d'expositions de qualité, cadrant parfaitement avec notre mission. »

Le président du conseil d'administration, Philippe Dubé, souligne également « le travail d'ordonnement des collections patrimoniales dont nous avons la garde. Alors qu'elle se dirige vers de nouveaux horizons professionnels, nous lui souhaitons une excellente continuation de parcours. »

Source : MQAA

S'ENGAGER, C'EST REPRÉSENTER LES MEMBRES



Devenez membre du conseil d'administration de votre caisse.

S'engager dans le CA de sa caisse, c'est s'assurer que les besoins des membres sont au cœur des décisions. Obtenez les détails auprès de votre caisse ou rendez-vous sur desjardins.com/CA-caisse.

Desjardins

Actualité

SUCCESSION DE FRANÇOIS LEGAULT Amélie Dionne ne sera pas de la course

La députée de Rivière-du-Loup-Témiscouata-Les Basques, ministre du Tourisme et responsable des régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, Amélie Dionne, ne sera pas de la course à la chefferie de la Coalition Avenir Québec afin de remplacer François Legault, qui a choisi de démissionner. La principale intéressée l'a confirmé au journal, et a été claire sur le sujet.

MARC LAROUCHE

« Je n'ai aucun intérêt pour la course à la chefferie, mais j'ai d'excellents collègues qui pourraient assumer la chefferie de la CAQ et accéder aux fonctions de premier ou de première ministre du Québec », a-t-elle dit lorsqu'interrogée sur la question.

Au moment d'écrire ces lignes, après les annonces d'abandon de la vie politique de Geneviève Guilbault et Sonia Lebel, les noms de Simon Jolin-Barrette, Christine Fréchette, Eric Girard, lan

Lafrenière, Christian Dubé et Bernard Drainville sont avancés. Mme Dionne n'a pas voulu annoncer à qui elle donnera son appui.

Les candidats qui désireront prendre le poste seront connus d'ici la fin de la semaine. Ils devront céder leur poste de ministre, sinon, s'ils sont en même temps ministres et à la course à la chefferie, ils pourraient se placer en situation de conflit d'intérêts.



Amélie Dionne. Photo : Courtoisie

Et pourquoi pas Amélie Dionne ?

Le signataire de ces lignes connaît Amélie Dionne depuis au moins 30 ans. Elle est tombée dans la marmite politique étant jeune, et visiblement, elle en adore la saveur. D'aucuns se surprennent que son nom ne soit pas sorti parmi les successeurs potentiels de François Legault. Le temps n'est simplement pas venu. Mais il viendra.

MARC LAROUCHE

La CAQ traverse une zone de fortes turbulences. Les départs de Lionel Carmant et de Christian Dubé, la démission du premier ministre François Legault, puis les annonces de Geneviève Guilbault et Sonia Lebel de quitter la politique à l'issue de leur mandat ont redistribué les cartes. Plusieurs ministres ont été pressentis pour reprendre le flambeau de M. Legault. Et le nom d'Amélie Dionne n'a pas circulé.

En politique, les trajectoires ne s'imposent pas dans la précipitation. Elles se construisent, étape par étape. Et si le moment n'est pas encore arrivé pour elle, tout indique qu'il viendra.

Les jeunes au pouvoir

L'échiquier politique provincial est en profonde transformation. Ce sont les jeunes qui prennent la relève. Charles Milliard, qui sera fort probablement chef du Parti libéral, a 47 ans; Paul St-Pierre Plamondon, du Parti québécois, en a 48. Éric Duhaime, du Parti conservateur du Québec, en a 56. À tout juste 50 ans, Amélie Dionne s'inscrit parfaitement dans cette vague de changement.

Son parcours s'inscrit dans une tradition familiale profondément politisée. Son père, Jean-Guy, qui a été maire de Saint-Patrice-de-Rivière-du-Loup pendant de nombreuses années, a transmis sa passion à sa famille. Amélie Dionne a d'abord fait ses classes comme conseillère municipale à Rivière-du-Loup, siégeant au même conseil que son père. Elle apprend, observe, écoute, s'ajuste, avance.

Son frère Manuel a étudié dans le domaine, et a longtemps été directeur des relations médias de François Legault. C'est même lui qui a été choisi par l'équipe de l'émission *Tout le monde en parle* pour commenter la démission de l'homme et dresser son portrait.

Amélie Dionne, elle, avance avec une ambition doublée d'une connaissance du milieu et des rouages politiques qui ne cessent de croître. Depuis sa nomination comme ministre du Tourisme, elle sillonne le Québec, apprend à connaître les régions et leurs spécificités. Elle s'imprègne des réalités locales et tisse des liens sur le terrain. N'est-ce pas l'apanage d'un bon politicien de connaître son territoire et les réalités de chacun des milieux ?

Le travail d'Amélie Dionne est en général apprécié. Même parmi ses critiques, peu remettent en cause sa présence sur le terrain et son sérieux. L'un des rares reproches qui reviennent demeure le départ de la traverse de Rivière-du-Loup vers Cacouna.

La décision est lourde sur le plan symbolique. Le service de traversier est associé à Rivière-du-Loup depuis plus de 100 ans. Or, ce choix ne revient pas à Amélie Dionne. Il s'est imposé à elle, dans un contexte réglementaire et environnemental qui dépassait largement son rôle de députée.

Depuis plusieurs années, des restrictions importantes au dragage du quai de Rivière-du-Loup ont été imposées par

le gouvernement fédéral afin de protéger les bélugas du Saint-Laurent. Or, le dragage est essentiel au bon fonctionnement et à la sécurité de la traverse. Sans un entretien adéquat des fonds marins, le maintien du service devenait de plus en plus fragile, tant sur le plan opérationnel que financier.

Faute d'un dragage suffisant, l'infrastructure se retrouvait dans une impasse. Le scénario menant au déplacement de la traverse était déjà largement écrit, peu importe la personne en poste. L'urgence décisionnelle s'est imposée alors qu'Amélie Dionne était députée. Elle en a porté le poids politique, sans en être à l'origine.

Une importante commission

Amélie Dionne a été choisie pour présider la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes au Québec, une commission transpartisanne dont les résultats ont mené à plusieurs actions, dont l'abolition du cellulaire en classe. Aujourd'hui, autant les jeunes que les adultes s'en réjouissent.

Tous s'entendent que ce qui en a découlé a amélioré de beaucoup les relations humaines des jeunes, à l'école comme à la maison. Même les adultes repensent leur relation avec leur téléphone.

Cet important exercice ajoute à la crédibilité de la ministre, qui participe à des forums sur la question. En février, elle sera d'une conférence à Montréal portant sur l'enfance numérique, sur le même panel que des médecins, des intervenants scolaires spécialisés, des experts.

La CAQ est-elle en danger? Peut-être. L'avenir le dira. Mais pas Amélie Dionne. Elle dit n'avoir aucun intérêt pour la course à la chefferie de la CAQ. Pour avoir œuvré en politique, je sais qu'il faut être solidaire et savoir quelquefois se retirer, question de ne pas brouiller les cartes d'un jeu déjà complexe.

Le tout est maintenant de savoir à quel endroit la vie décidera de la placer sur l'échiquier. Le Québec n'a pas fini d'entendre parler d'elle. D'ici là, Amélie continue de tracer son fabuleux destin politique.



Amélie Dionne lors de la commission sur les écrans. Photo : Marc Larouche

MONTMAGNY-L'ISLET

Face aux Dragons revient en force pour une neuvième édition

Les Carrefours jeunesse-emploi de la MRC de L'Islet et Région Montmagny lancent la neuvième édition du concours entrepreneurial Face aux Dragons. Dès aujourd'hui et jusqu'au 13 mars 2026, les jeunes entrepreneurs de 5 à 35 ans des deux MRC sont invités à soumettre leur projet entrepreneurial aux Dragons, afin de mettre la main sur une bourse pouvant aller jusqu'à 1750 \$, et de profiter des précieux conseils d'entrepreneurs chevronnés.

JOSÉ D. SOUCY

«Face aux Dragons représente bien plus qu'un simple concours. C'est une véritable expérience formatrice, et un tremplin vers l'entrepreneuriat où les jeunes sont appelés à développer leur créativité, leur autonomie et leur persévérance, tout en contribuant au dynamisme économique de leur région», souligne Candide Harvey, directrice générale adjointe du CJE Région L'Islet.

Depuis son lancement, le concours a récompensé plus de 100 projets entrepreneuriaux en remettant plus de 79 000 \$ en bourses. Lors de la dernière édition, des projets diversifiés ont été récompensés, notamment Alimentation Rose Végane (Flamme de la MRC de L'Islet), Sargent détergent (Flamme de la MRC de Montmagny) et CPC en cuisine (Flamme Maibec), démontrant la créativité et

l'engagement de la jeunesse entrepreneuriale des deux MRC.

Un panel d'expérience

Cette année, le concours compte sur la mobilisation de sept entrepreneurs de la région, qui auront la tâche d'évaluer les projets soumis en tant que Dragons de l'édition 2026 : Bryan Paris, Paber Aluminium ; Élisabeth Caron, Formaca ; Julie Naud, Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny ; Maxime Bernier, Solutions financières Maxime Bernier - Sun Life ; Pascale Pelletier, Textiles Gauvin ; Myriam Patoine, Les Petits Lapins d'amour et Gabrielle Samson, Mallette.

Ces entrepreneurs d'expérience évalueront les plans d'affaires, et offriront leur accompagnement aux jeunes porteurs de projets, leur permettant d'entrer en contact direct avec le milieu des

affaires régional.

Des partenaires engagés

L'appui de partenaires comme Desjardins, qui présente l'édition 2026 du concours, est directement lié au succès de Face aux Dragons Montmagny-L'Islet. «Les Caisses Desjardins de la MRC de Montmagny et du Grand L'Islet sont fières d'être partenaires présentateurs, et de soutenir la neuvième édition de Face aux Dragons. La jeunesse est au cœur de nos priorités, et ce concours s'harmonise pleinement avec nos programmes jeunesse, ainsi qu'avec les valeurs qui nous animent. Encourager les jeunes à réaliser leurs rêves et à nourrir leur ambition fait partie intégrante de l'engagement de Desjardins envers la jeunesse», affirme un porte-parole de Desjardins.

L'engagement de nombreux commanditaires régionaux — dont le Club Richelieu, la MRC de L'Islet, Mathieu Rivest, le Cégep de La Pocatière Campus Montmagny et Horisol — qui croient fermement au potentiel de la relève entrepreneuriale, permet d'offrir une vitrine exceptionnelle aux initiatives de la relève.

Comment participer

Les jeunes de 5 à 35 ans résidant dans les MRC de Montmagny ou de L'Islet sont invités à soumettre leur projet entrepreneurial, accompagné d'un bref plan d'affaires, avant le 13 mars. Les projets créés dans un cadre scolaire doivent être supervisés par un adulte. Pour obtenir davantage d'information, ou bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans le dépôt d'un projet, les jeunes entrepreneurs peuvent communiquer avec Vanessa Guay-Baker, agente en entrepreneuriat jeunesse au Carrefour jeunesse-emploi Région L'Islet, au 418 247-7335, poste 106. Elle pourra les guider à chaque étape de la démarche, de l'idée de départ jusqu'à la présentation devant les Dragons.

Rappelons que le concours Face aux Dragons Montmagny-L'Islet invite les jeunes de 5 à 35 ans à développer leur esprit entrepreneurial en créant des projets qui répondent aux besoins de leur communauté. Organisé par les Carrefours jeunesse-emploi de la MRC de L'Islet et Région Montmagny, le concours vise à transmettre des valeurs essentielles comme la créativité, l'autonomie, la persévérance et la capacité d'adaptation.

Les organismes communautaires échantent avec le député Mathieu Rivest

Plus d'une trentaine d'organismes communautaires du territoire de Montmagny-L'Islet ont pris part le 19 janvier à la rencontre annuelle avec le député de Côte-du-Sud Mathieu Rivest, rencontre organisée par la CDC ICI Montmagny-L'Islet.

La rencontre a permis aux représentants du milieu communautaire d'échanger avec l'élu sur les réalités vécues sur le terrain et les enjeux prioritaires qui touchent la population.

La première portion des discussions a porté sur le soutien aux organismes communautaires, notamment dans un contexte de changements aux politiques gouvernementales. Les participants ont exprimé leurs préoccupations quant aux

cadres de financement actuels, soulignant leurs impacts sur la stabilité des équipes, la rétention du personnel, et la continuité des services offerts à la population.

Les échanges se sont ensuite concentrés sur la fragilisation du filet social, et sur la crise sociale qui se manifeste de façon particulièrement aiguë dans le secteur du logement.

Source : CDC ICI Montmagny-L'Islet



Photo : Courtoisie

INSCRIPTION SCOLAIRE

2026-2027

1er au 21 février 2026

Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup Québec

✓ NOUVELLE INSCRIPTION

- Nouveaux élèves au préscolaire 4 et 5 ans
- Nouveaux élèves qui résideront sur le territoire en 2026-2027

Rendez-vous au www.csekamloup.gouv.qc.ca dès le 1er février pour vous inscrire via Première Inscription de Mozaïk Portail.

✓ RÉINSCRIPTION

Les parents recevront un courriel du secrétariat de leur école les invitant à compléter leur réinscription sur mozaïkportail

0298810426



Ne pas dérailler

L'autre jour, chez *Pénélope*, il y avait une discussion très intéressante sur la dignité humaine, amorcée par une entrevue avec l'avocate — Béatrice Zavarro — qui a défendu le bourreau de Gisèle Pelicot, cette Française droguée éhontément par son mari qui la soumettait à des viols collectifs à répétition, perpétrés par des « violeurs ordinaires » recrutés sur Internet. Un vrai dégueulasse, inéligible à la clémence populaire selon tous les critères reconnus de la dignité humaine.

Et pourtant, pourtant... ce gars-là avait droit à une défense pleine et entière, selon les mêmes critères reconnus de la dignité humaine. La quadrature du cercle, comme on dit. On comprend que le métier d'avocat peut être bien difficile. Béatrice Zavarro a pu s'acquitter de sa tâche en se plaçant dans la posture de défendre l'homme, pas le crime. Un tour de force nécessaire, une mission impossible, mais essentielle pour se prémunir collectivement contre le lynchage arbitraire.

Plus près de nous, un train a récemment percuté deux remorques stationnées trop près de la voie à Saint-Alexandre-Kamouraska. La rumeur publique a rapidement identifié les chauffeurs inc.*

comme étant à l'origine de cet accident qui n'a heureusement fait aucune victime. Sur les réseaux sociaux, les insultes fusent. Les camionneurs fautifs ne sont pas des dangers publics. Ce sont des *Tamouls*, des *tapis volants*, des *hindous*, des *babouins*. La voie est libre pour le lynchage, personne ne prendra la défense des chauffeurs inc. Y a pas que les trains qui déraillent.

Et la dignité dans tout ça ?

J'ai l'air de mélanger les pommes et les dattes, mais au fond, la question est la même : quand l'opinion publique nous désigne des cibles, comment se rappeler que ces cibles sont des humains ?

On avait fait des efforts en ce sens, pourtant. Le procès de Nuremberg, par

exemple, aura été un exercice improbable, qui a accordé aux tortionnaires nazis le droit de se défendre devant une cour de justice impartiale. C'est là reconnaître l'humanité dans les êtres mêmes qui avaient passé toute la guerre à déshumaniser leurs proies. À l'échelle de notre Histoire commune, c'est remarquable.

Et ça me fait me demander si je serais capable d'une telle hauteur morale. Jusqu'où mon sens de la justice est-il capable de faire la part des choses devant l'innommable ?

Je crois que j'y arriverais assez bien avec un Pelicot. L'homme a été dûment défendu et dûment condamné; justice a été rendue, mon système de valeurs y trouve son compte.

Facile aussi pour moi de me rappeler que dans le cas des chauffeurs inc., le système capitaliste est la véritable source du problème, qui pousse des migrants économiques à risquer leur vie au volant de cerceaux roulants pour maximiser la marge de profit de ceux qui les embauchent. Mon petit Robin des bois intérieur sait que, s'il faut rapidement mettre fin au stratagème, il ne sert à rien d'ostraciser les chauffeurs qui en sont pour la plupart les victimes.

Mais si je tourne mon regard vers le sud, je tombe sur Minneapolis, où l'arbitraire est érigé en système. À Minneapolis — comme dans plusieurs autres régions des États-Unis, des justiciers masqués qui n'ont rien à voir avec Zorro promènent leurs *guns* dans les rues, et kidnappent des gens dont le seul défaut est d'avoir la peau un peu trop sombre, ou d'être simplement là où il ne faudrait pas. Parfois, ils tirent carrément sur eux, en toute impunité. Quand on parle de vrais dégueulasses, ceux-là ne laissent pas leur place.

Serais-je capable, si j'en rencontrais un — désarmé, j'espère —, de laisser mon indignation de côté pour chercher derrière le masque une trace d'humanité? De me rappeler que ce milicien gorgé de testostérone mérite qu'on lui accorde la dignité des humains?

Vraiment pas sûre...

Il le faut pourtant

À partir du XX^e siècle, on a compris comment le processus de déshumanisation de certains groupes humains est un outil essentiel aux régimes autoritaires. Pour contrôler une population, il est très pratique de désigner à sa vindicte un certain groupe qui servira à la fois de bouc émissaire et d'écran de fumée. Les Juifs, les

Tutsis, les pauvres, les étrangers, les sans-abri, la liste est longue et se renouvelle à l'infini. Pendant que le peuple s'entredéchire, les souris dansent.

C'est pourquoi je me méfie de ces politiciens décomplexés qui cherchent à nous convaincre que tous les problèmes du Québec sont causés par une immigration incontrôlée. Certains vont jusqu'à claquer aujourd'hui la porte au nez de ceux qu'ils suppliaient hier de venir sauver notre société en manque grave d'agriculteurs, d'infirmières, de profs, de soudeurs. Sur l'échelle de la dignité, voilà qui ne grimpe pas haut.

Et ces discours ont des effets réels : quand les citoyens peinent à se trouver une place dans la société, quand le système ne réussit pas à remplir ses promesses de prospérité, il est facile de jouer sur les cordes sensibles du *grand remplacement*, de la Nation en péril, de la menace des « Autres ». Rappelez-vous : « ils mangent les chiens, ils mangent les chats. » Les accusations les plus ridicules trouvent écho dans les cœurs fragilisés par la précarité.

Je veux croire que je serais à la hauteur de mes désirs d'humanité. Que je saurais résister aux appels des Mille collines s'ils venaient à résonner sur mes ondes, rester sur les rails d'une humanité choisie, désirée. Ne serait-ce que pour préserver ma propre dignité, ne jamais oublier celle de l'autre, même quand l'autre n'en est pas digne.

Je le souhaite vraiment, ne serait-ce que parce qu'un jour, les vieilles blogueuses de région pourraient bien être désignées ennemies publiques numéro un. Qui donc, alors, chercherait l'humanité en moi qui n'ai jamais mangé un chien de ma vie ?

PS Merci à Alain Crevier et à Fabrice Vil pour la discussion sur le thème de la dignité. Vous avez mis des mots dans mes idées.

* Depuis plusieurs mois, nos routes sont aux prises avec des camionneurs extrêmement non qualifiés, embauchés par des entreprises sans scrupules, qui les laissent prendre la route au volant d'épaves bonnes pour la casse, au risque de provoquer des accidents mortels. Et ils en provoquent. On appelle ce fléau « Chauffeurs inc. », et la rumeur désigne une fois de plus des personnes immigrées comme la source du problème, à la fois comme employeurs et comme employés.

Cette section propose des textes d'opinion rédigés par les journalistes du *Placoteux*, et destinés à susciter la réflexion. Ils reflètent le point de vue de leur auteur, et pas nécessairement celui du journal. N'hésitez pas à nous envoyer vos commentaires, car c'est de la discussion que jaillit la lumière.

TRÊVE DE PLACOTAGE
AVEC JOSÉ ET RICHARD
le Placoteux.com
www.leplacoteux.com

Chaque semaine, ne manquez pas le balado du Placoteux où l'on parle des enjeux de la région avec Richard Bossinotte et José D. Soucy!

La Coop des cabourons sonde la population sur un projet de coopérative d'habitation

La Coop des cabourons lance un sondage visant à mesurer l'intérêt de la population pour un projet de coopérative d'habitation à Saint-Pascal, et plus largement au Kamouraska. L'objectif est de documenter les besoins en logement, et de valider la pertinence du projet auprès des citoyens.

Une coopérative d'habitation est une forme de logement à but non lucratif, dans laquelle les locataires sont aussi membres et participent à la gestion collective des immeubles. Le projet de la Coop des cabourons est porté par un comité citoyen composé de cinq Pascalois et d'une Louperivoise, tous animés par la volonté d'offrir des logements à moindre coût tout en favorisant le lien social dans la communauté.

L'initiative est née dans un contexte de crise du logement qui s'étire depuis plusieurs années. L'instigatrice du projet, Marie-Ève Lemieux, explique la démarche qui a mené à la création du comité citoyen. Elle souligne que le logement social et communautaire est souvent présenté comme une partie de la solution, mais qu'aucun projet concret ne semblait émerger dans la région. C'est ce constat qui l'a amenée à rassembler des citoyens afin de contribuer activement à répondre aux besoins du milieu.

Depuis plus d'un an, le comité est accompagné par plusieurs partenaires, dont la MRC de Kamouraska, Économie sociale

et solidaire Bas-Saint-Laurent, le groupe de ressources techniques Habitations populaires de l'Est, ainsi que la Fédération des coopératives d'habitation de Québec, Est-du-Québec.

Le sondage est accessible dès maintenant, et ce, jusqu'au 15 mars. Toute personne intéressée par le projet, qu'elle envisage ou non d'y habiter, est invitée à y répondre. Il est offert en ligne, mais aussi en version papier à la bibliothèque municipale de Saint-Pascal et à l'hôtel de ville.

Le comité précise que le sondage ne vise pas à constituer une liste d'attente pour de futurs logements. Les réponses serviront plutôt à adapter le projet en fonction des besoins exprimés par la population. La démarche ne prend que quelques minutes, et permettra d'orienter la suite du projet de coopérative d'habitation.

Le sondage est disponible en ligne au <https://forms.gle/xL2toJAtatJM5nUv8>. Il est aussi offert en format papier à la bibliothèque de Saint-Pascal, située au centre socioculturel (470, rue Notre-Dame), ainsi qu'à l'hôtel de ville de Saint-Pascal, au 465, rue Taché. (M.L.)

VOTRE COUP DE CŒUR de la semaine

L'affiche de Delphine Bochud à New York

Les Lions sont très heureux de souligner la première place au niveau provincial remportée par l'affiche réalisée par Delphine Bochud de La Pocatière. Son affiche se trouve désormais dans l'édifice de l'ONU à New York. On reconnaît sur la photo le Lion Claude St-Pierre, responsable du concours, le Lion Michel Robichaud, président du Club Lions de La Pocatière, Delphine Bochud et son père Pascal. Félicitations !



Photo : Courtoisie

04E-26

Le Scénario ciné ma

SODEC Québec

CARREFOUR LAPOCATIÈRE
INFO: 418 856.1319
www.cinemalesscenario.com

Films de répertoire janvier-février 2026



CARTE 10 FILMS : 87,50\$ - 5\$ = 82,50\$ taxes incluses
Présentez cette publicité et OBTENEZ 5\$ DE RABAIS



Dû à la situation incertaine chez Postes Canada, notre prochaine édition sera disponible dans ces points de dépôt :

Abonnez-vous à notre infolettre pour ne rien manquer au cours des prochaines semaines



MRC DE KAMOURASKA

KAMOURASKA

– Poissonnerie Lauzier

LA POCATIÈRE

– Canadian Tire
 – Centre d'achat La Pocatière
 – Esso La Pocatière, route 132
 – Librairie L'Option
 – Marché du Quartier
 – Métro Lebel
 – Résidence Les Bâisseurs
 – Ville La Pocatière

- Centre Bombardier
- Réception de l'Hôtel-de-Ville
- Bibliothèque

MONT-CARMEL

– Bureau municipal
 – Épicerie Chez Daniel

RIVIÈRE-OUELLE

– Bureau municipal

SAINT-ALEXANDRE

– Bureau municipal
 – Épicerie du Coin Marché Richelieu
 – Familiprix
 – Magasin Marcel Thériault

SAINT-ANDRÉ

– Bureau municipal

SAINT-BRUNO

– Bureau municipal

SAINT-DENIS

– Bureau municipal
 – Maison de Jean-Baptiste

SAINT-GABRIEL

– Dans la boîte aux livres
 située au bureau municipal

SAINT-GERMAIN

– Bibliothèque municipale

SAINT-JOSEPH

– Bureau municipal

SAINT-ONÉSIME

– Bureau municipal
 – Dépanneur Jimbo

SAINT-PACÔME

– Bureau municipal
 – Boucherie Gaston Dubé
 – Épicerie Gilbert Royer

SAINT-PASCAL

– Bureau du Journal
 – Camille Dumais
 – Centre sportif
 – Filgo, dépanneur
 – Korvette
 – Lunik
 – Maxi
 – La salopette et l'aventurier
 – Resto de la Montagne 2.0

SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI

– Alimentation Lucien Dubé
 – Bureau municipal
 – Pétro Canada

SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

– Bureau municipal

SAINTE-HÉLÈNE

– Bureau municipal
 – Épicerie Charest

MRC DE L'ISLET

L'ISLET

– Bureau municipal
 – Municipalité (3 bibliothèques)
 – PH Normand et fils
 (Marché Extra)

SAINT-ADALBERT

– Bureau municipal

SAINT-AUBERT

– Bureau municipal
 – Marché Richelieu

SAINT-CYRILLE

– Bureau municipal

SAINT-DAMASE

– Bureau municipal

SAINT-JEAN-PORT-JOLI

– Bijouterie Jean
 – Centre de services Desjardins
 – Coop La Paix

SAINT-MARCEL

– Alimentation Blanchet
 – Bureau municipal

SAINT-OMER

– Bureau municipal

SAINT-PAMPHILE

– Bureau municipal
 – Dépanneur le 550 halte
 Multiservices (Boni soir)
 – Marché Tradition

SAINT-ROCH-DES-AULNAIES

– Bureau municipal
 – Dépanneur Shell
 – Marché des Aulnaies

SAINTE-FÉLICITÉ

– Bureau municipal

SAINTE-LOUISE

– Bureau municipal
 – Marché aux Caissons

SAINTE-PERPÉTUE

– Bureau municipal
 – Marché Tradition

TOURVILLE

– Bureau municipal
 – Dépanneur H&R Gaulin

Le **Placoteux**

ACCIDENT DE TRAIN AU KAMOURASKA

Maxime Blanchette-Joncas dénonce le laxisme fédéral

À la suite de l'accident impliquant un train de passagers de VIA Rail et des remorques de camions à Saint-Alexandre-de-Kamouraska, le député de Rimouski-La Matapédia, incluant La Mitis, les Basques et la Neigette, Maxime Blanchette-Joncas, se dit profondément préoccupé par les circonstances entourant l'événement, et par les enjeux de sécurité qui y sont liés.

MARC LAROUCHE

L'élu rappelle que ses pensées vont aux passagers et au personnel de VIA Rail, tout en soulignant l'accueil, la solidarité et la générosité des citoyens de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, ainsi que le travail des équipes d'urgence déployées sur place.

Selon les informations rendues publiques, des remorques auraient été stationnées de façon dangereuse à proximité immédiate de la voie ferrée. L'incident serait également survenu dans un contexte

plus large, marqué par ce que le député qualifie de scandale des chauffeurs au rabais, soulevant des questions quant au respect des règles, à la formation des conducteurs, et à la responsabilité des entreprises de transport routier.

« Depuis plusieurs mois, le Bloc québécois, appuyé par l'industrie québécoise du camionnage interpelle le gouvernement fédéral sur les dérives liées à l'utilisation de chauffeurs sous-payés et mal formés. En octobre dernier, dix

propositions concrètes visant à améliorer la sécurité ont été déposées, dont neuf seraient demeurées sans réponse », rappelle Maxime Blanchette-Joncas.

Le député affirme que l'accident aurait pu avoir des conséquences dramatiques, notamment pour les passagers du train, les travailleurs impliqués et la population environnante, en raison du déversement de plus de 10 000 litres de diesel. Selon lui, la sécurité de la population ne peut reposer sur la chance, et doit devenir une priorité politique.

Il presse finalement le gouvernement fédéral de cesser de fermer les yeux, et d'agir afin de protéger les citoyens, estimant que la réduction des coûts ne peut jamais se faire au détriment de la sécurité publique.



Maxime Blanchette-Joncas à la Chambre des communes. Photo : Courtoisie

Le créneau Tourbe et substrats s'étend à la Côte-Nord

Le créneau d'excellence Tourbe et substrats étend officiellement son territoire à la Côte-Nord. Jusqu'à maintenant, le créneau couvrait principalement le Bas-Saint-Laurent, une région où se concentrent plusieurs tourbières, et une part importante de la production de tourbe horticole au Québec.

MARC LAROUCHE

Hébergé par l'Association des producteurs de tourbe horticole du Québec, le créneau mobilise depuis près de 20 ans des entreprises, des chercheurs, des partenaires gouvernementaux, ainsi que des organisations locales et régionales. Son objectif est d'accélérer l'innovation, d'assurer une gestion responsable de la ressource, et de soutenir le rayonnement d'un secteur considéré comme essentiel à l'horticulture, à la sécurité alimentaire et à la bioéconomie québécoise.

L'ajout de la Côte-Nord au territoire du créneau repose sur plusieurs facteurs. La région compte de nombreuses entreprises productrices de tourbe qui génèrent des emplois et des retombées économiques importantes, de même que plusieurs sites de production actifs et en restauration. Le territoire regroupe également des acteurs clés, notamment des municipalités, des MRC, des centres de recherche, des services d'urgence, ainsi que des partenaires des milieux forestiers et horticoles. Cette expansion vise aussi à renforcer une collaboration interrégionale déjà engagée entre le Bas-Saint-Laurent et la Côte-Nord.

Enjeux communs

La mission du Créneau demeure de rassembler les forces vives du secteur de la tourbe horticole, afin de travailler collectivement sur les enjeux communs. Ses axes stratégiques incluent le soutien à

l'innovation pour permettre aux entreprises de demeurer à l'avant-garde des tendances du marché mondial, le développement et la rétention de la main-d'œuvre, la promotion de l'acceptabilité sociale par la mise en valeur de pratiques responsables, ainsi que l'optimisation des moyens de communication et de mobilisation à l'interne.

Le créneau offre un accompagnement au développement de projets collaboratifs structurants. Ces projets touchent notamment la recherche sur les tourbières et leur gestion responsable, la restauration écologique, les inventaires de gaz à effet de serre et les plans de réduction, le développement de processus innovants, ainsi que la valorisation des résidus.

Il met également à la disposition de ses membres des outils et des services spécialisés, dont des plans de formation sectorielle, des guides et protocoles liés à la sécurité incendie, aux mesures d'urgence, à l'enlèvement d'équipement et à la restauration écologique, de même qu'un soutien à la certification Veriflora-gestion responsable des tourbières. Un intranet collaboratif, une veille sectorielle et une stratégie de communication sectorielle unifiée complètent cette offre.

Le secteur de la tourbe horticole occupe une place significative au Québec. Selon les données présentées, il n'utilise que 0,06 % des tourbières québécoises,

alors que plus de 80 % des superficies sont certifiées Veriflora. Plus de 2500 hectares de tourbières ont été restaurés ou réaménagés au Québec, dont 900 hectares grâce à la méthode de transfert de la couche muscinale, reconnue à l'échelle internationale. L'industrie génère environ 1800 emplois directs, indirects ou induits, dont 73 % des emplois directs se trouvent au Bas-Saint-Laurent ou sur la Côte-Nord. Les investissements et activités du secteur représentent environ 200 millions de dollars en produit intérieur brut pour le Québec.

Des créneaux structurants

Eric Girard, ministre délégué au Développement économique régional, souligne que le Québec mise sur les créneaux d'excellence pour mettre en valeur les forces régionales et stimuler

l'économie locale. « L'élargissement du créneau Tourbe et substrats à la Côte-Nord constitue une excellente nouvelle, permettant de reconnaître l'expertise développée en production de tourbe horticole dans la région, tout en assurant une croissance durable de ce secteur. »

De son côté, Stéphanie Boudreau, directrice du créneau Tourbe et substrats et de l'Association des producteurs de tourbe horticole du Québec, estime que cette expansion représente une étape naturelle et structurante. « Cela renforce les collaborations interrégionales, et offre aux entreprises et aux partenaires un cadre solide pour innover, former la main-d'œuvre, et démontrer le caractère responsable et essentiel de la filière de la tourbe horticole au Québec. »



Atelier de transfert technologique sur la restauration écologique des tourbières. Photo: APTHQ



Avis de décès

Denis D'Anjou (1952-2026)
Mont-Carmel

À son domicile, le 17 janvier 2026 est décédé à l'âge de 73 ans et 9 mois M. Denis D'Anjou; fils de feu Mme Simone Emond et de feu M. Marius D'Anjou. Il demeurait à Mont-Carmel, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 31 janvier 2026 dès 9 h. Un hommage en mémoire à sa vie aura lieu le jour même à 11 h, au salon de Saint-Pascal. L'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière de Mont-Carmel.

Il était le père de : Marie-Claude (Martin Larrivée), Denise (Patrick Belleau), feu Daniel (Marie-Noëlle Cayouette). Il laisse également dans le deuil ses petits-enfants : Kim, Alexandre, William, Marianne, Mathieu; son arrière-petite-fille, Ruby. Il était le frère de : feu Michèle (feu Alain Gagnon), feu André, Marielle (Marcel-Marie Rivard), Richard (Colette Lauzon), Louise (feu Denis Bégin), Alain (Diane Lamarre). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles D'Anjou et Emond ainsi que ses ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC En L'Honneur/En Mémoire, CP 460 SUCC K, Toronto (Ontario) M4P 9Z9.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Madeleine Lajoie Morin (1935-2025)
Saint-Pascal

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 29 décembre 2025, est décédée à l'âge de 90 ans et 8 mois Mme Madeleine Lajoie, épouse de feu M. Fernando Morin; fille de feu Mme Yvonne Thériault et de feu M. Fabien Lajoie. Elle demeurait à Saint-André, autrefois à Saint-Pascal, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 31 janvier 2026 dès 13 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 15 h, au salon de Saint-Pascal. L'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière de Sainte-Hélène.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Diane (Jean-Paul Deschênes), Régis (Jocelyn Nadeau), Robin (Sylvie Bernier); sa petite-fille, Roxanne (Anthony Bélanger); ses deux arrière-petits-enfants : Hubert et Elaura. Elle était la sœur de : feu Thérèse (feu Paul-Émile Pelletier), feu Fernande (feu Gérard Pelletier), feu Magella (François Turbide), feu Clément (feu Thérèse Arsenaault) (Claudette Ouellet), Lucie (feu Henri Thériault), Rollande (feu Julien Michaud), Denis (feu Jeanne D'Arc Laplante), Nicole (feu Conrad Dionne), Laurier (Monique Turcot), Aline (feu Julien Guérette) (Jean-Paul Nolet), Martin (Monique Pelletier); la belle-sœur de : feu Clément (feu Thérèse Chénard), feu Yvon (Alice Chénard), Bertrand (Angéla Sirois), feu Benoît (feu Marguerite Brousseau), Aurore (feu Jean-Marie Pelletier), feu Georgette (feu Edmour Lavoie), Rosaire (Céline Roy). Sont aussi affectés par son départ plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

Des remerciements sont adressés au personnel de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima et de la résidence Desjardins de Saint-André, plus particulièrement à Mme Johanne Darisse pour les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC En L'Honneur/En Mémoire, CP 460 SUCC K, Toronto (Ontario) M4P 9Z9.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Guy St-Laurent (1943-2026)
La Pocatière

Au Centre d'hébergement D'Anjou de Saint-Pacôme, le 16 janvier 2026, à l'âge de 82 ans et 5 mois, est décédé M. Guy St-Laurent, fils de feu M. Charles St-Laurent et feu Mme Jeanne Guignard. Il demeurait à La Pocatière.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis pour recevoir les condoléances au Complexe funéraire Marius Pelletier Inc., 409, 9^e rue boul. Desrochers à La Pocatière, le samedi 7 février 2026 de 12 h à 14 h 55. Une cérémonie d'Adieu sera célébrée ce même jour à 15 h, en la chapelle du Complexe funéraire. Les cendres seront inhumées ultérieurement au cimetière des Pins.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Pierre (Valérie Foster), Louise et Simon (Caroline St-Pierre); ses petits-enfants : Léa, Antoine et William. Il était également le père de feu Yves. Il était le frère de : feu Simone (feu Jean-Euclide Benoît), Cécile (feu Luc Daigle), feu Robert (feu Thérèse Bouchard), feu Thérèse (feu Rénéald Benoît), feu Léopold (feu Rose-Délina Bouchard), Denise Blanchet, Antoinette (Henri-Paul Bédard), feu Roger (Guyline Beaulieu), Yvette (feu Yvon Bélanger), feu André, feu Yvon (feu Huguette Drapeau). Sont aussi affectés par son départ ses neveux et nièces ainsi que ses autres parents et amis de la famille St-Laurent.

La famille remercie le personnel du Centre d'hébergement D'Anjou et la Dre Fromentin pour leur compassion, leur bienveillance et les bons soins prodigués à M. St-Laurent.

Vos marques de sympathie peuvent s'exprimer par un don à la Fondation de l'Hôpital de Notre-Dame-de-Fatima. Des formulaires seront disponibles sur place.

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier Inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Ghislaine Lemay (1935-2026)

Au CHSLD Domaine Saint-Dominique, le 9 janvier 2026, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme Ghislaine Lemay, ex-épouse de M. Paul Martin, fille de feu Mme Hélène Sirois et de feu M. Antoine Lemay. Elle demeurait à Québec.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la Coopérative funéraire des Deux Rives Centre funéraire du Plateau, 693, avenue Nérée-Tremblay, Québec (Québec) G1N 4R8, le samedi 14 février 2026, de 13 h 30 à 15 h 30. Une cérémonie sera célébrée au salon le même jour à 15 h 45. L'inhumation des cendres se fera ultérieurement au cimetière des Pins de La Pocatière.

Outre son ex-époux Paul, elle laisse dans le deuil ses enfants : Annie (Pierre Maccabée), Benoit (Angelina D'Ambrosio) et Patricia (Jean-François Dion); ses petits-enfants : Alexandra Barakett (Jean-Michel Brunet) et Arielle Maccabée; Krystan (Hanin Belazi), Brandon et Marcus Martin; Élizabéth (Gabriel Champagne) et Marc-Antoine De Rico (Catherine Roy); son arrière-petit-fils, Louis Brunet; ses frères : André (feu Juliette Lévesque) et René (Marthe Picard); son beau-frère Jean-Marc Bélanger, sa tante Denise (Claude Bernard) ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. Elle est allée rejoindre son frère Gaston (feu Françoise Pelletier) et sa sœur Lise qui l'ont précédée.

Un remerciement spécial à Dre Hourya Zihri qui a su soulager ses douleurs et suivre son état avec attention et sensibilité. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital de Notre-Dame-de-Fatima. Des formulaires seront disponibles sur place.



Avis de décès

Hélène Gamache (1946-2025)
Sainte-Perpétue de l'Islet

Au CHSLD de Sainte-Perpétue, le 21 décembre 2025, à l'âge de 79 ans est décédée madame Hélène Gamache, épouse de feu monsieur Armand Fournier. Fille de feu dame Lucienne Labbé et de feu monsieur Gérard Gamache, elle demeurait à Sainte-Perpétue-de-L'Islet.

Elle laisse dans le deuil ses filles : Line (Émond Leclerc), Julie (Alain Ouellet), son fils Luc et sa petite-fille Malka Ouellet. Elle rejoint son petit-fils bébé Matis.

Sont également affectés par son départ ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs des familles Gamache et Fournier ainsi que de nombreux neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier le personnel soignant du CHSLD de Sainte-Perpétue et de la résidence Odette Blanchet pour leur présence et les bons soins apportés.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des Services de Santé de la MRC de L'Islet, 430, rue Jean Leclerc, Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0.

Les membres de sa famille vous accueilleront au

**Salon paroissial
(Sacristie de l'église)
Sainte-Perpétue**

Le samedi 7 février 2026 à compter de 12 h 30. Une célébration commémorative suivra à 13 h 30. Les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière paroissial.

Pour renseignements ou messages de condoléances :



418 356-3822, sans frais : 1 888 430-3822, télécopieur : 418 356-5230, courriel : clavoie@deladurantaye.qc.ca, Site web : www.deladurantaye.qc.ca. Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Avis de décès

Jean-Marc Ouellet (1944-2026)
La Pocatière

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 19 janvier 2026, est décédé à l'âge de 81 ans et 11 mois, M. Jean-Marc Ouellet époux de Mme Marcelle Arbour. Fils de feu M. Wilfrid Ouellet et feu Mme Marie-Jeanne Pelletier, il demeurait à La Pocatière.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier, situé au 409, 9^e rue boul. Desrochers à La Pocatière, le samedi 31 janvier 2026 de 13 h à 15 h 55. Une cérémonie d'Adieu sera célébrée ce même jour à 16 h, en la chapelle du Complexe funéraire et de là, les cendres seront déposées au columbarium.

Il laisse dans le deuil son épouse Marcelle; ses enfants : Benoît (Véronique Lord) et Annie (Dominic Guay); ses petits-enfants : Joëlle Ouellet, Aurélie Ouellet, Juliette Guay, Henri Guay, Adèle Guay, Albert Guay; son arrière-petit-fils Logan Ouellet. Il était le frère de : feu Jean-Marie, Normand, Napoléon, feu Florent, feu Gaétan. De la famille Arbour, il était le beau-frère de : feu Pierrette (Gilles Godbout), Louise (feu Carl Veilleux), Denis (Louise D'Anjou), Monique (feu Claude Leclerc), Diane (Claude Rivest), Hélène (Sylvain Bouchard) et Mario (Marjolaine Hudon). Sont aussi affectés par son départ ses oncles et tantes, ses neveux et nièces, ses cousins et cousines ainsi que ses autres parents et amis des familles Ouellet et Arbour.

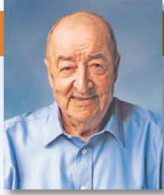
La famille tient à remercier le personnel de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima pour leur dévouement, leur soutien et les bons soins prodigués à M. Ouellet.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital de Notre-Dame-de-Fatima.

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier Inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Jean-Claude Morin (1938-2026)
Rivière-Ouelle

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 13 janvier 2026, est décédé à l'âge de 87 ans et 5 mois, M. Jean-Claude Morin époux de Mme Sergine Beaupré. Fils de feu M. Gérard Morin et feu Mme Juliette Lafrance, il demeurait à Rivière-Ouelle.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9^e rue boul. Desrochers à La Pocatière, le dimanche 1^{er} février 2026 de 11 h à 13 h 55. Une cérémonie d'adieu sera célébrée ce même jour à 14 h, en la chapelle du Complexe funéraire et de là, les cendres seront déposées au columbarium.

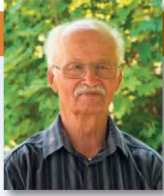
Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Sergine; ses enfants : Line (Jean Dubé), André, Guylaine (Richard Paré), Lucie (Yves Caron), Nancy (Marco Garon); ses petits-enfants : Alexandra (Ezequiel Dan Glikstein), Marianne (Bruno Label), Maxime (Laurence Lévesque), Mathieu (Audrey Drapeau), Laurie (Gabriel Ouellet), Émile (Sofianne Pelletier); ses arrière-petits-enfants : Charlotte et Arnaud. Il était le frère de : feu Gérard (feu Pierrette Bonenfant), Marguerite, Denise (feu Martin Guillemette). De la famille Beaupré, il était le beau-frère de : feu Jacques (Camilla Desrosiers), Jacqueline (Marc Bernier), feu Léonce, feu Antoine, Irène (feu Reynald Label), Gaétan (Marie-Berthe Michaud). Sont aussi affectés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis. La famille tient à remercier la Dre Marie-Eve Fromentin et Mme Catherine Bélanger des soins palliatifs du CLSC de La Pocatière, pour leur dévouement, leur empathie et la qualité des soins prodigués.

Vos témoignages de sympathies peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame de Fatima de La Pocatière. Don en ligne : www.fondationhndf.ca

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais : 1 866 856-3371
Courriel : rmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Joseph-André Tremblay (1933-2026)
La Pocatière

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 9 janvier 2026, entouré de l'amour des siens, est décédé à l'âge de 92 ans et 8 mois, M. Joseph-André Tremblay époux de feu Mme Louise Bélanger. Fils de feu M. Grégoire Tremblay et feu Mme Elmire Lizotte, il demeurait à La Pocatière.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier Inc., situé au 409, 9^e rue à La Pocatière, le samedi 31 janvier 2026 de 9 h à 13 h 45. Le service religieux sera célébré ce même jour à 14 h, en la cathédrale Sainte-Anne-de-La-Pocatière, et sera suivi de l'inhumation au cimetière des Pins.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Yvonne (Romain Dubé) et Grégoire (Hélène Richard); ses petits-fils : Clément, Benoît et Adrien. Il était le frère et le beau-frère de : feu Apollinaire (feu Léda St-Amant), feu Bernadette (feu Auguste Lord), feu Georges (feu Madeleine Tousignant), feu Sr Marie-Rose, feu Marie-Blanche (feu Antonio Chouinard), feu Cécile (feu Roland Létourneau), feu Lucie (feu Jean-Paul Thiboutot), feu Armand (Lucille Gagnon), feu Sr Marguerite, feu Élie (feu Jeanne Daigle), feu Jean-Charles (feu Madeleine Morin), feu Gérard (feu Albertine Drapeau), Madeleine (Jacques Chabot) et feu Paul-Émile (feu Jeanne-D'Arc Pelletier). De la famille Bélanger, il était le beau-frère de : feu Auguste (feu Alexandra Lévesque), feu Bernadette (feu Pierre-A. Lévesque), feu Émile (feu Irène Bourget), feu Monique (feu Victor Lévesque), feu Germaine, feu Henri, feu Ruth (feu Roger Martin), feu Jean-Bernard (Marie-Jeanne Roy), feu Élisabeth (René Quévillon), feu Jacques, feu Pascal (Anne-Marie Beaulieu), Cyrille (Thérèse Beaulieu), Alfred (Rachelle Beaulieu). Sont aussi affectés par son départ plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

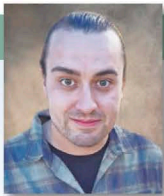
La famille remercie les membres du personnel des soins palliatifs de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima pour leur soutien, leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière et à la Fondation André-Côté.

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais : 1 866 856-3371
Courriel : rmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Remerciements

Fabrice Ouellet
Saint-Georges

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont apporté du réconfort lors du décès de notre fils et frère : Fabrice. Vos messages réconfortants, votre présence, vos petites attentions et vos regards empreints de soutien, nous ont profondément touchés.

Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

Les parents, sœur et frère de Fabrice : Céline, Reynald, Josiane et Jérémy.

Les Arts de la scène de Montmagny confient leur direction générale à Renaud Haince-Label

Les Arts de la scène de Montmagny amorcent une nouvelle étape de leur développement avec la nomination de Renaud Haince-Label à titre de directeur général. Celui-ci entrera officiellement en fonction le 2 février prochain.

JOSÉ D. SOUCY

Fort d'un parcours professionnel axé sur le leadership, la gestion stratégique et le développement organisationnel, M. Haince-Label cumule près de dix ans d'expérience en marketing, en commerce électronique, ainsi qu'en direction des ventes. Il s'est distingué au fil des ans par sa capacité à mobiliser les équipes, à structurer des partenariats durables, et à piloter des projets de croissance dans des environnements compétitifs.

Avant de se joindre aux Arts de la scène, il occupait le poste de directeur régional des ventes pour l'est du Canada et les États-Unis chez Amisco, où il coordonnait un vaste réseau de représentants indépendants. Il y a également exercé des fonctions de direction en marketing et en commerce électronique, supervisant des équipes multidisciplinaires et menant plusieurs initiatives stratégiques.

Titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université de Québec à Rimouski, et d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion des affaires numériques de l'Université Laval, Renaud Haince-Label possède aussi une solide expérience dans le milieu culturel et événementiel. Président fondateur d'Hélium Marketing web, il œuvre depuis plus de dix ans comme DJ et promoteur, en plus de s'impliquer depuis 2005 comme animateur de spectacles au sein de District.Mao, une école de danse de la Rivière-Sud de Québec.

« Nous sommes ravis d'accueillir Renaud à la tête de notre organisation. Son sens de l'innovation, sa rigueur et sa vision stratégique représentent des atouts majeurs pour poursuivre le développement des Arts de la scène de Montmagny, et renforcer notre rôle culturel dans la région », souligne Christian Noël, directeur général par intérim.

Résident de Berthier-sur-Mer, le nouveau directeur général se dit motivé à l'idée de contribuer au rayonnement culturel de Montmagny et de la MRC de L'Islet. « C'est un privilège de me joindre à une équipe aussi engagée, et à une institution culturelle qui joue un rôle essentiel dans la vitalité de la région. Je suis impatient de collaborer avec l'ensemble des partenaires pour poursuivre l'essor des Arts de la scène. Grand consommateur de spectacles, je crois fermement au développement culturel et économique pour

rassembler la communauté et contribuer au dynamisme de Montmagny-L'Islet. Fort d'une grande motivation et de mon expérience, je débute avec enthousiasme mes fonctions!» mentionne Renaud Haince-Label.

Le conseil d'administration a également tenu à souligner l'apport de Christian Noël, dont le leadership a marqué l'organisation au cours des dernières années. Celui-ci accompagnera la transition à titre de conseiller stratégique, notamment dans l'avancement du projet de rénovation de la salle Edwin-Bélanger. «L'arrivée de Renaud nous permet d'envisager l'avenir avec confiance. Il s'agit d'un candidat de grande qualité, et toute l'équipe sera à ses côtés pour poursuivre la mission des Arts de la scène», a conclu Pierre Fréchette, président du conseil d'administration.

Les Arts de la scène de Montmagny entament ainsi l'année 2026 avec le vent dans les voiles, portés par une équipe solide, des projets structurants et une vision clairement tournée vers l'avenir. L'organisme tient par ailleurs à remercier ses spectateurs, ainsi que ses partenaires gouvernementaux et privés pour leur soutien constant à la diffusion culturelle sur le territoire.



Renaud Haince-Label. Photo : Courtoisie

CONSULTEZ VOS INFOS À LA SOURCE

Meta censure les médias, dont votre hebdomadaire **Le Placoteux**, en bloquant les nouvelles de ses plateformes Facebook et Instagram.

Restez informé
et ne manquez rien de
l'actualité en vous inscrivant
à notre infolettre.

leplacoteux.com/inscription-infolettre



Le **Placoteux**
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Umano Medical embauche

Postes à L'Islet

- Opérateur d'usine assemblage (jour et soir)
Salaire de jour 25,66\$ et de soir 27,81\$
- Opérateur d'usine fabrication jour
Salaire de jour 25,66\$
- Électromécanicien (soir)
Salaire selon échelle salariale et expérience
- Opérateur spécialisé tôlier de soir
Salaire 30,44\$

Postes à Lévis

- Coordonnateur R&D – Amélioration de produits
Salaire selon échelle salariale et expérience
- Concepteur mécanique
Salaire selon échelle salariale et expérience

Avantages

- 7 journées de congés payés lors de la période des Fêtes
- Régime d'épargne-retraite avec contribution de l'employeur
- Assurances collectives et télémédecine
- Programme d'aide aux employés avec un accès complètement gratuit à la télémédecine
- Programme de formations et de développement individuel axé sur tes forces
- Un club social actif avec des thématiques tout au long de l'année
- Accès en tout temps à la terrasse sur le toit ou au parc extérieur
- Dîner d'intégration offert par nos coprésidents
- Remise d'une carte anniversaire chaleureusement offerte par nos coprésidents
- Activités de teambuilding annuel
- Salle d'entraînement disponible en tout temps
- Télétravail hybride (selon les besoins du département)
- Conciliation travail-vie personnelle

Visitez notre site carrière



carrieres.umanomedical.com

Innover pour la santé
Agir, ensemble





OFFRE D'EMPLOI

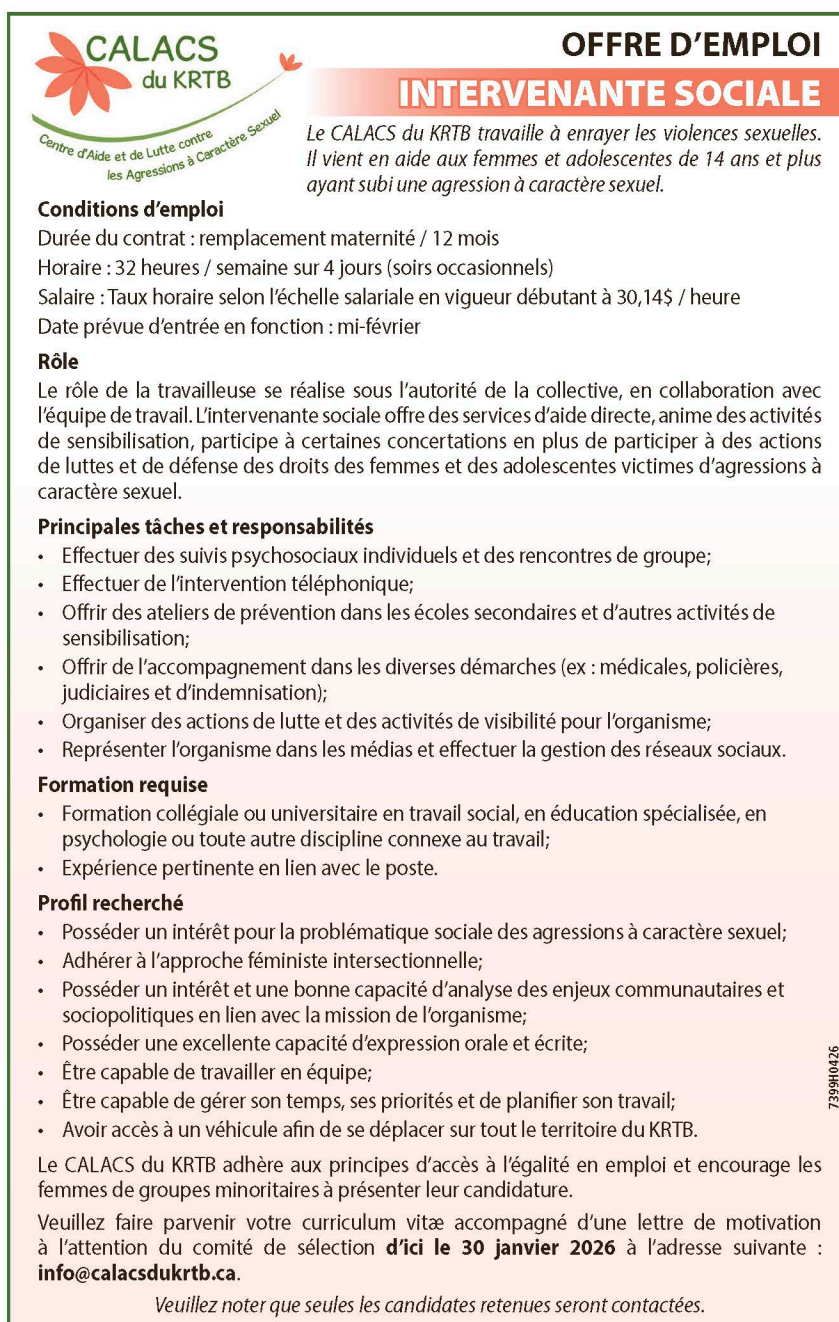
ALIMENTS LUDO RECRUTE!

ON CHERCHE UNE PERSONNE POUR COMBLER NOTRE ÉQUIPE, À TEMPS PLEIN OU PARTIEL, QUART DE JOUR OU DE SOIR.
La personne sera appelée à contribuer aux opérations d'emballage et à soutenir différents postes de la chaîne de production!

- **Emploi stable avec un horaire stable**
- **Possibilité de faire du temps supplémentaire (débuté à partir de 35 heures)**
- **Paie à la semaine**
- **Travail en équipe**

**Du lundi au jeudi, possibilité de travailler le vendredi
 Aucun travail les fins de semaine**

**ÇA T'INTÉRESSE ? Écris-nous à alimentsludo@videotron.ca
 ou appelle-nous ! 418 498-2945
 15, rue de la Fabrique, Mont-Carmel, QC, G0L1W0**



OFFRE D'EMPLOI

INTERVENANTE SOCIALE

Le CALACS du KRTB travaille à enrayer les violences sexuelles. Il vient en aide aux femmes et adolescentes de 14 ans et plus ayant subi une agression à caractère sexuel.

Conditions d'emploi
 Durée du contrat : remplacement maternité / 12 mois
 Horaire : 32 heures / semaine sur 4 jours (soirs occasionnels)
 Salaire : Taux horaire selon l'échelle salariale en vigueur débutant à 30,14\$ / heure
 Date prévue d'entrée en fonction : mi-février

Rôle
 Le rôle de la travailleuse se réalise sous l'autorité de la collective, en collaboration avec l'équipe de travail. L'intervenante sociale offre des services d'aide directe, anime des activités de sensibilisation, participe à certaines concertations en plus de participer à des actions de luttes et de défense des droits des femmes et des adolescentes victimes d'agressions à caractère sexuel.

Principales tâches et responsabilités

- Effectuer des suivis psychosociaux individuels et des rencontres de groupe;
- Effectuer de l'intervention téléphonique;
- Offrir des ateliers de prévention dans les écoles secondaires et d'autres activités de sensibilisation;
- Offrir de l'accompagnement dans les diverses démarches (ex : médicales, policières, judiciaires et d'indemnisation);
- Organiser des actions de lutte et des activités de visibilité pour l'organisme;
- Représenter l'organisme dans les médias et effectuer la gestion des réseaux sociaux.

Formation requise

- Formation collégiale ou universitaire en travail social, en éducation spécialisée, en psychologie ou toute autre discipline connexe au travail;
- Expérience pertinente en lien avec le poste.

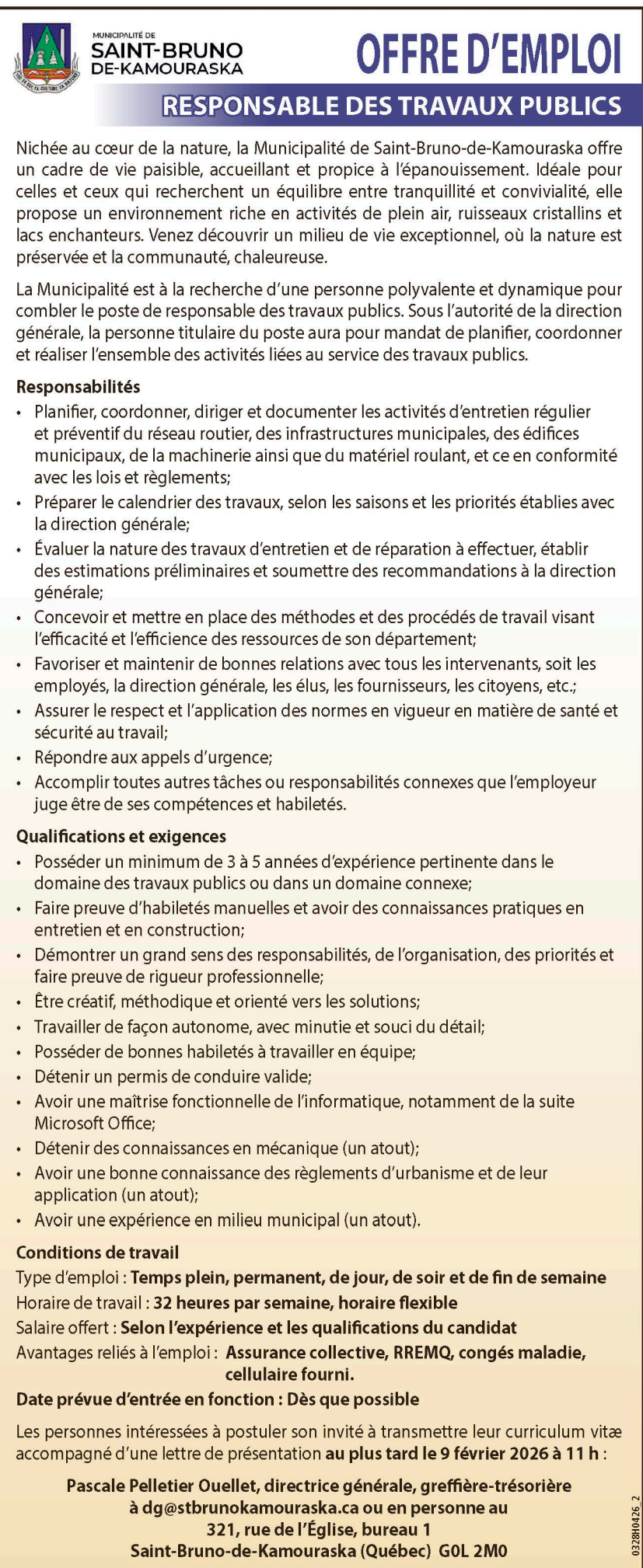
Profil recherché

- Posséder un intérêt pour la problématique sociale des agressions à caractère sexuel;
- Adhérer à l'approche féministe intersectionnelle;
- Posséder un intérêt et une bonne capacité d'analyse des enjeux communautaires et sociopolitiques en lien avec la mission de l'organisme;
- Posséder une excellente capacité d'expression orale et écrite;
- Être capable de travailler en équipe;
- Être capable de gérer son temps, ses priorités et de planifier son travail;
- Avoir accès à un véhicule afin de se déplacer sur tout le territoire du KRTB.

Le CALACS du KRTB adhère aux principes d'accès à l'égalité en emploi et encourage les femmes de groupes minoritaires à présenter leur candidature.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation à l'attention du comité de sélection **d'ici le 30 janvier 2026** à l'adresse suivante : info@calacsdukrbt.ca.

Veuillez noter que seules les candidates retenues seront contactées.



OFFRE D'EMPLOI

RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS

Nichée au cœur de la nature, la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska offre un cadre de vie paisible, accueillant et propice à l'épanouissement. Idéale pour celles et ceux qui recherchent un équilibre entre tranquillité et convivialité, elle propose un environnement riche en activités de plein air, ruisseaux cristallins et lacs enchanteurs. Venez découvrir un milieu de vie exceptionnel, où la nature est préservée et la communauté, chaleureuse.

La Municipalité est à la recherche d'une personne polyvalente et dynamique pour combler le poste de responsable des travaux publics. Sous l'autorité de la direction générale, la personne titulaire du poste aura pour mandat de planifier, coordonner et réaliser l'ensemble des activités liées au service des travaux publics.

Responsabilités

- Planifier, coordonner, diriger et documenter les activités d'entretien régulier et préventif du réseau routier, des infrastructures municipales, des édifices municipaux, de la machinerie ainsi que du matériel roulant, et ce en conformité avec les lois et règlements;
- Préparer le calendrier des travaux, selon les saisons et les priorités établies avec la direction générale;
- Évaluer la nature des travaux d'entretien et de réparation à effectuer, établir des estimations préliminaires et soumettre des recommandations à la direction générale;
- Concevoir et mettre en place des méthodes et des procédés de travail visant l'efficacité et l'efficience des ressources de son département;
- Favoriser et maintenir de bonnes relations avec tous les intervenants, soit les employés, la direction générale, les élus, les fournisseurs, les citoyens, etc.;
- Assurer le respect et l'application des normes en vigueur en matière de santé et sécurité au travail;
- Répondre aux appels d'urgence;
- Accomplir toutes autres tâches ou responsabilités connexes que l'employeur juge être de ses compétences et habiletés.

Qualifications et exigences

- Posséder un minimum de 3 à 5 années d'expérience pertinente dans le domaine des travaux publics ou dans un domaine connexe;
- Faire preuve d'habiletés manuelles et avoir des connaissances pratiques en entretien et en construction;
- Démontrer un grand sens des responsabilités, de l'organisation, des priorités et faire preuve de rigueur professionnelle;
- Être créatif, méthodique et orienté vers les solutions;
- Travailler de façon autonome, avec minutie et souci du détail;
- Posséder de bonnes habiletés à travailler en équipe;
- Détenir un permis de conduire valide;
- Avoir une maîtrise fonctionnelle de l'informatique, notamment de la suite Microsoft Office;
- Détenir des connaissances en mécanique (un atout);
- Avoir une bonne connaissance des règlements d'urbanisme et de leur application (un atout);
- Avoir une expérience en milieu municipal (un atout).

Conditions de travail
 Type d'emploi : **Temps plein, permanent, de jour, de soir et de fin de semaine**
 Horaire de travail : **32 heures par semaine, horaire flexible**
 Salaire offert : **Selon l'expérience et les qualifications du candidat**
 Avantages reliés à l'emploi : **Assurance collective, RREMQ, congés maladie, cellulaire fourni.**

Date prévue d'entrée en fonction : Dès que possible

Les personnes intéressées à postuler son invité à transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation **au plus tard le 9 février 2026 à 11 h :**

Pascale Pelletier Ouellet, directrice générale, greffière-trésorière
 à dg@stbrunokamouraska.ca ou en personne au
 321, rue de l'Église, bureau 1
 Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0

Le Pavage Jirico maintient la pression au sommet

La lutte pour le premier rang demeure pleinement ouverte dans la Ligue de hockey Côte-Sud, alors que quatre rencontres étaient au programme lors de la dernière fin de semaine d'activités ayant débuté le 16 janvier dernier. À trois semaines de la fin du calendrier régulier, chaque point devient précieux.

Malgré un partage des honneurs lors de leurs deux sorties respectives, les Mercenaires de Lotbinière conservent la tête du classement général avec 25 points en 17 matchs, soit deux points de plus que le Pavage Jirico de Saint-Jean-Port-Joli, qui totalise 23 points en autant de rencontres. Les Mercenaires dominent la section Ouest, tandis que le Pavage Jirico trône au sommet de l'Est, maintenant un duel serré au sommet de la ligue.

Départ éclair à Saint-Jean-Port-Joli

Au Centre Rousseau, le Pavage Jirico a rapidement imposé son rythme en inscrivant cinq buts dès la période initiale, en route vers une victoire de 5 à 2 face au Giovannina de Sainte-Marie. Gabriel Lizotte a ouvert la marque à 4:17, suivi d'Édouard Ouellet à 8:47. Vincent Blackburn et William St-Pierre ont ensuite frappé à quelques minutes d'intervalle, avant qu'Ouellet n'ajoute son deuxième but de la soirée à 14:55.

Aucun but n'a été inscrit en deuxième période. Le Giovannina a réduit l'écart

tôt en troisième grâce à William Dumont (2:04) et Jason Faucher (3:21), sans toutefois menacer sérieusement l'issue du match. Édouard Ouellet a été la grande vedette de la rencontre avec quatre points (deux buts, deux passes). Devant le filet, Félix-Antoine Leblond a signé la victoire en ne cédant qu'une seule fois sur 31 tirs.

Jason Pitt domine à Montmagny

À l'aréna de Montmagny, Jason Pitt a livré une performance dominante, inscrivant un tour du chapeau pour mener les Mercenaires à une victoire de 4 à 1 contre le Décor Mercier de Montmagny.

Duel serré jusqu'au fil d'arrivée

Derrière les deux équipes de tête, la course demeure tout aussi relevée. Montmagny occupe actuellement le troisième rang avec 20 points en 17 matchs, sous la pression de Saint-Joseph qui possède un match en main. Saint-Charles et Saint-Damien suivent avec 17 points, tandis que Sainte-Marie (15 points) et les Hunters (12 points) demeurent dans la course. (JDS)

Technicien en bâtiment



Emploi permanent TEMPS PLEIN (jour)

Prolam cherche à compléter son équipe avec un(e) technicien(ne) en bâtiment.

Tu es une personne organisée, débrouillarde et autonome. Tu aimes relever de nouveaux défis et tu fais preuve d'initiative et de professionnalisme.

Viens rejoindre notre équipe passionnée et motivée. Tu auras l'opportunité d'évoluer et de t'épanouir.

Description :

- Assurer la maintenance préventive et corrective des équipements liés à la climatisation et au chauffage;
- Effectuer les tâches d'entretien et la réparation des réseaux d'eau, des installations sanitaires, des tuyaux, des chauffages et système d'égouts;
- Effectuer la réparation des pannes et des dysfonctionnements sur les installations techniques du bâtiment;
- Rédiger les rapports d'intervention en émettant des commentaires sur les bons de travail;
- Intervenir rapidement lors d'une situation d'urgence;
- Aider aux tâches électriques et mécaniques;
- Assurer le soutien de l'équipe de maintenance.

Prérequis à l'emploi :

- Être responsable et autonome
- Leadership positif axé sur la résolution de problème
- DEP en électromécanique ou mécanique du bâtiment
- Bonne capacité physique

PROLAM



Contacte-nous par message privé ou par courriel au rh@prolamfloors.com

➤ Les Résidences
LABRIE

NOUS RECRUTONS DIRECTEUR(TRICE)

Exigences

- ✓ Expérience de gestion avérée (3 à 5 années minimum)
- ✓ Leadership mobilisateur et sens stratégique
- ✓ Excellentes aptitudes relationnelles et décisionnelles

POUR PLUS D'INFOS

(581) 398-9292

www.ebenresidences.ca

EBEN

POSTULEZ



recrutement@ebenresidences.ca



Sport

Les Seigneurs de La Pocatière relancent la course au classement

Les Seigneurs de La Pocatière ont offert tout un spectacle à leurs partisans en signant une remontée convaincante de quatre buts en troisième période, le 17 janvier dernier dans le Circuit senior KRTB, pour finalement l'emporter 5 à 3 face aux Forestiers de Saint-Pamphile.

JOSÉ D. SOUCY

Tirant de l'arrière 2-1 après deux pé- renversé la situation sur l'impulsion du riodes, les Seigneurs ont complètement moment au dernier tiers. Le défenseur



Photo tirée de Facebook

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Les municipalités de Tourville, Sainte-Perpétue, Saint-Pamphile, Saint-Omer, Sainte-Félicité, Saint-Marcel et Saint-Adalbert ont mandaté la Régie Intermunicipale de Gestion des Déchets de L'Islet-Sud pour obtenir des soumissions pour l'enfouissement des matières résiduelles pour une durée de trois ans accompagnés de deux années d'options.

Les municipalités ci-dessus nommées ont signé une entente intermunicipale ayant pour objet la gestion de la collecte des matières résiduelles, notamment, mais non limitativement, la préparation et la publication de l'appel d'offres public (AOP) ainsi que la gestion du ou des contrats. Dans le cadre de cette entente, la Régie Intermunicipale de Gestion des Déchets de L'Islet-Sud devient mandataire pour le présent AOP.

Les soumissionnaires intéressés pourront se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) au www.seao.ca, à compter du 13 janvier 2026 selon les tarifs applicables. Seuls les soumissionnaires s'étant procurés les documents d'appel d'offres via les services de SEAO pourront déposer une offre de services.

RENSEIGNEMENTS

Toute question ou demande d'information au sujet du présent AOP doit être adressée par courriel à la personne responsable de l'appel d'offres, tel que prévu au devis, à :

Régie Intermunicipale de Gestion des Déchets de L'Islet-Sud
A/S Madame Pascale Pelletier
info@rigdls.com

Pour être valides, les soumissions doivent parvenir par voie électronique **avant onze heures (11 h 00), le mardi 10 FÉVRIER 2026.**

La Régie ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires. Les entreprises ne désirant pas soumissionner au présent appel d'offres sont invitées à remplir l'Avis de désistement à l'Annexe 3 du présent document.

Donné à Saint-Pamphile, ce 13 janvier 2026
Pascale Pelletier, directrice générale et greffière-trésorière

Loïc Picard a d'abord créé l'égalité, redonnant vie aux locaux. Édouard Ouellet a ensuite donné l'avance à La Pocatière à la onzième minute, avant qu'Éloi Dupont ne ramène brièvement les deux équipes à l'égalité.

Refusant de laisser filer ce match, Gabriel Lizotte a redonné les devants aux Seigneurs à la quinzième minute, puis Ouellet a confirmé la victoire dans les dernières secondes avec son deuxième but de la rencontre.

Devant le filet, Julien Dubé a été solide lorsque requis, accordant trois buts sur 22 tirs pour signer sa deuxième victoire de la saison. À l'autre bout de la patinoire, Benoît Bélanger a été fortement sollicité, faisant face à 35 lancers dans la défaite des Forestiers.

Cette victoire permet aux Seigneurs de se rapprocher à un seul point des Panthères du Haut-Madawaska, tout en disposant d'un match en main, resserrant ainsi la lutte pour les premières positions après douze semaines d'activité.

Ailleurs dans le Circuit senior KRTB, les Prédateurs du Témiscouata ont pris seuls la tête du classement grâce à une victoire de 6 à 3 contre le Frontalier du Transcontinental. Gabriel Dumont a été la grande vedette de cette rencontre avec une soirée de quatre buts et deux passes, dans un match disputé devant 707 spectateurs. De leur côté, le Transport Denis Gosselin de Saint-Cyprien a arraché une victoire de 5 à 4 face aux Panthères, Tommy April inscrivant le but gagnant en fin de troisième période.

CERCLE DE FERMÈRES

Saint-Pascal
CALENDRIER DES RENCONTRES. Après-midi tricot tous les lundis à 13h30. Réunion mensuelle le deuxième mardi du mois à 13h30. Lieu : 555, rue Hudon, entrée par le stationnement près du champ de balle. Pour devenir membre, vous êtes invitées à prendre contact avec Léonie Dionne (418-492-5176) ou Françoise Carrière (581-748-3642.) Vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Mont-Carmel.
REPAS FESTIF. Le club des 50 ans et plus de Mont-Carmel vous invite à un repas festif. Date : le samedi 7 février 2026 à midi. Lieu : la salle communautaire au 22, rue de la Fabrique, Mont-Carmel. Coût : 25\$. Réservation avant le 26 janvier 2026 en communiquant avec Laurence Caron (418 498 2477) ou Michel Sylvestre (418 498 3163.) On vous attend en grand nombre et avec le plus grand des plaisirs.

Saint-Bruno-de-Kamouraska
DÎNER DE LA SAINT-VALENTIN. Le Club des 50 ans et plus de Saint-Bruno-de-Kamouraska vous invite à son dîner de la Saint-Valentin. Date : le dimanche 8 février 2026 à 11h30. Lieu : la salle municipale. Au programme : vin d'honneur et tirage de prix de présence. Prix : 25\$. Pour réservation : Micheline Dionne au 418-492-5281 ou michelinedionne5281@gmail.com. Bienvenue à tous !

Saint-Onésime-d'Ixworth
DÎNER. Le Club du Renouveau - Âge d'Or de Saint-Onésime vous invite à son prochain dîner qui aura lieu le mardi 27 janvier 2026 à 12 h. Lieu : la salle Les Générations. Vous pouvez réserver ou obtenir des informations en contactant André Hudon au 418-856-1559 / 418-856-4308 ou par courriel à andrudon60@gmail.com.

Saint-Pascal
DÎNER MENSUEL. Le club des 50 ans et plus vous invite à son dîner mensuel le jeudi 19 février 2026 à compter de 11h30. Bingo après le repas. Lieu : centre socio culturel de Saint-Pascal. Prix : \$15. Réservation, avant le 16 février 2026, auprès de Denise Landry (418-492-6622.) Bienvenue à tous.



MUNICIPALITÉ DE
**SAINT-BRUNO
DE-KAMOURASKA**

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation

Adoption du projet de règlement 288-2026 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments

1. Que lors de la séance tenue le 20 janvier dernier, le conseil de la Municipalité a adopté le projet de « **Règlement numéro 288-2026 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments** ».
2. Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 28 janvier 2026, à 19 h, à la salle du conseil sur le projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Que ledit projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.
4. Que le règlement concerne le territoire de toute la municipalité.
5. Que le projet de règlement peut être consulté par toute personne intéressée sur le site internet de la Municipalité www.stbrunokamouraska.ca ou aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 321, rue de l'Église, Saint-Bruno-de-Kamouraska.

Donné à Saint-Bruno-de-Kamouraska, ce 21^e jour du mois de janvier 2026.

Pascale Pelletier Ouellet
Directrice générale et greffière-trésorière



VÉHICULES
D'OCCASION
Approuvés



CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ

CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ



2022 HONDA CR-V EX-L
TRACTION INTÉGRALE

CVT, tout équipé, air clim., AM/FM/MP3, Bluetooth, cuir, sièges chauff., toit ouvrant, caméra de recul, vitres teintées. #1-1123

53 320 KM

32 995\$



2022 HONDA CR-V
SPORT

Automatique. #1-1121

105 726 KM

27 995\$



2022 HONDA CR-V LX
TRACTION INTÉGRALE

CVT, tout équipé, air climatisé, AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges av. chauff., cam. de recul, vitres teintées. #1-1192

75 338 KM

27 833\$



2022 HONDA CR-V LX
TRACTION INTÉGRALE

CVT, tout équipé, air clim., AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges av. chauff., cam. de recul, vitres teintées. #S8001A

128 820 KM

25 702\$



2019 HONDA ACCORD
EX-L

CVT, air climatisé, groupe électrique, MP3, Bluetooth, cuir, sièges chauff., cam. de recul, toit ouvrant, vitres teintées. #S8066A

62 915 KM

23 995\$



2020 HONDA CIVIC
LX

CVT, air climatisé, groupe électr., AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges av. chauffant, caméra de recul, vitres teintées. #1-1240

59 140 KM

20 677\$



2017 HONDA HR-V LX
2WD

CVT, air clim., groupe électrique, AM/FM/CD/MP3, Bluetooth, sièges avant chauffants, caméra de recul. #1-1234

65 245 KM

17 995\$



2014 JEEP WRANGLER
UNLIMITED SAHARA
4X4

Air climatisé, CD/MP3, Bluetooth, groupe électrique, toit Targa, cam. de recul, vitres teintées. #11246A

164 484 KM

17 995\$



2024 NISSAN SENTRA
SV

Air climatisé, groupe électrique, AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges avant chauffants. #1-1244

24 172 KM

21 995\$

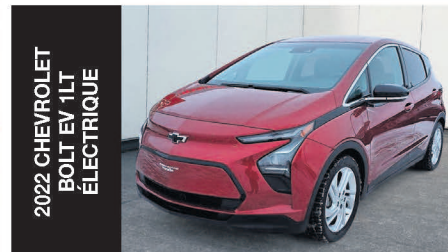


2023 TOYOTA RAV4
LIMITED
4 ROUES MOTRICES

Auto., tout équipé, air climatisé, AM/FM/MP3, Bluetooth, vitres teintées, sièges chauffants, toit ouvrant, cam. de recul. #K8067A

102 087 KM

34 995\$

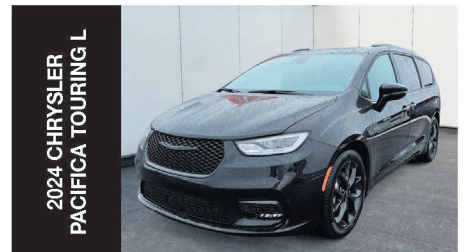


2022 CHEVROLET
BOLT EV 1LT
ÉLECTRIQUE

Auto., air climatisé, groupe électrique, AM/FM, Bluetooth, sièges avant chauffants, caméra de recul. #Z7950A

41 777 KM

23 995\$



2024 CHRYSLER
PACIFICA TOURING L

Auto., air climatisé, AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges av. chauffants, vitres teintées, toit panoramique, cam. de recul. #1-1243

39 433 KM

37 995\$

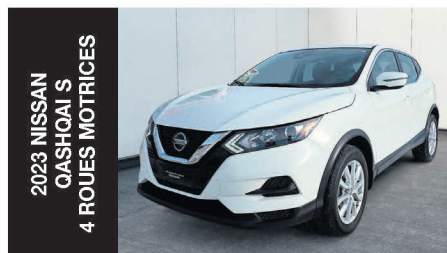


2021 KIA RIO LX PLUS

Air climatisé, groupe électr., AM/FM/MP3, Bluetooth, caméra de recul, sièges avant chauffants. #11191A

41 656 KM

17 459\$



2023 NISSAN
QASHQAI S
4 ROUES MOTRICES

Tout équipé, air climatisé, AM/FM/CD/MP3, Bluetooth, sièges avant chauffants, caméra de recul. #1-1236

24 139 KM

22 995\$



2025 CHEVROLET
TRAX 2RS

Auto., air climatisé, groupe électrique, AM/FM, Bluetooth, sièges avant chauffants, vitres teintées, cam. de recul. #1-1238

19 597 KM

28 490\$



2017 HYUNDAI
TUCSON LUXURY
4 ROUES MOTRICES

Auto., tout équipé, air clim., AM/FM/MP3, Bluetooth, cuir, sièges chauff., toit panoramique, vitres teintées, cam. de recul. #F8038A

30 947 KM

18 995\$

Rivière-du-Loup
Honda



MICHAEL GAUTHIER
Propriétaire
418 860-9919



OLIVIER OUELLET
Conseiller certifié
418 551-5579



GUY DESROSIERS
Conseiller certifié
418 714-0752



CHARLES-ANTOINE BEAULIEU
Conseiller certifié
418 868-5021



VALÉRIE CHOUINARD
Directrice des
services financiers

